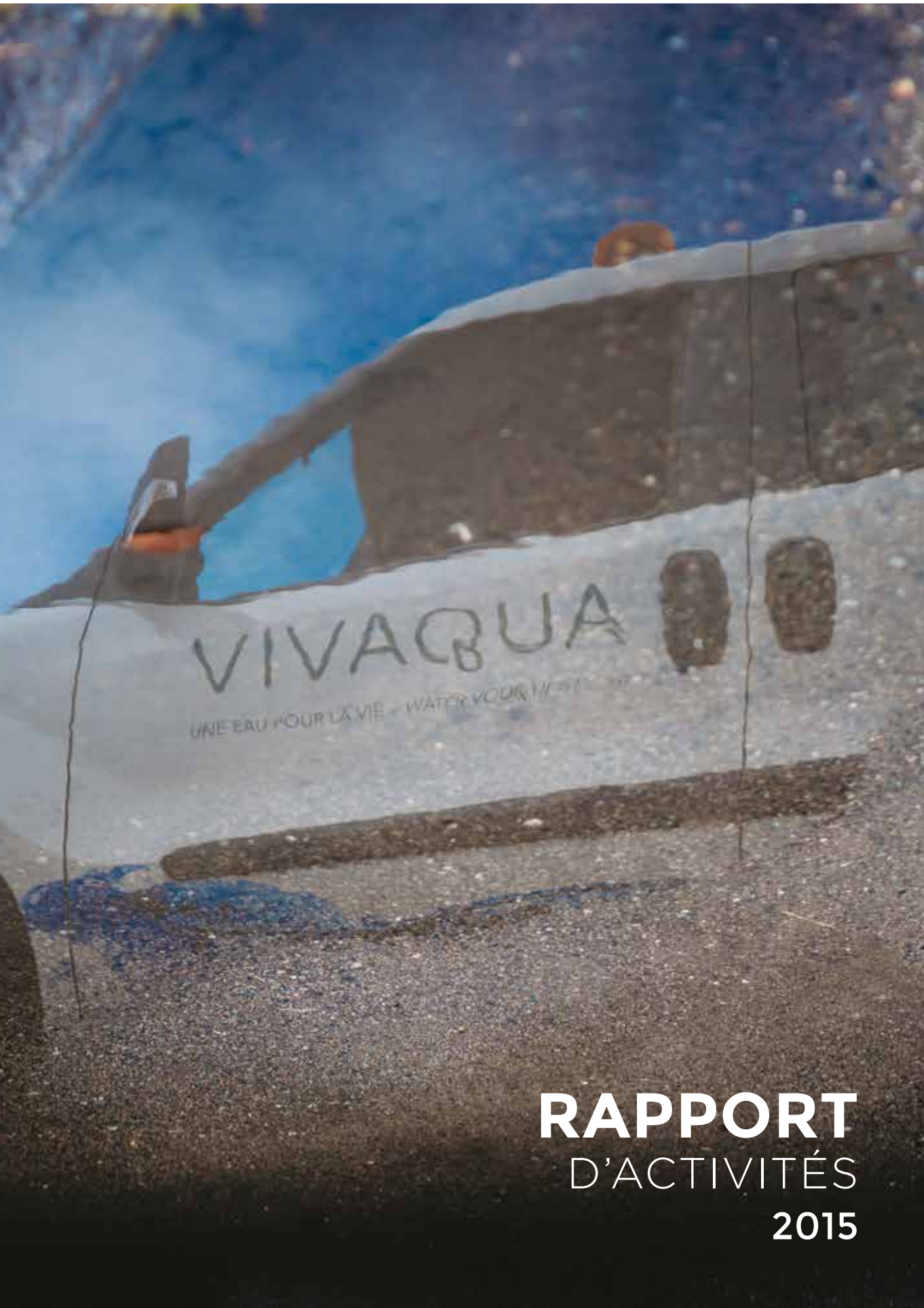


VIVAQUA

UNE EAU POUR LA VIE



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2015

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS	4
LE MOT DU PRÉSIDENT	7
2015 EN BREF	10
RAPPORT DE GESTION	14
MISSION 1: Fournir en permanence un produit et des services de qualité	14
MISSION 2: Pérenniser ses activités et anticiper les changements	19
MISSION 3: Développer les compétences et la motivation du personnel	26
MISSION 4: Veiller à la sécurité du personnel et des usagers	28
MISSION 5: Garantir la satisfaction du client	29
MISSION 6: Conserver une gestion financière saine	30
MISSION 7: Affirmer sa politique environnementale	31
MISSION 8: Soutenir les plus démunis	33
MISSION 9: Promouvoir une gestion publique du secteur de l'eau	35
MISSION 10: Affirmer son identité et l'image positive de son produit	36
ORGANISATION	40
Objet social	40
Organes statutaires	41
Comités de Concertation régionaux	43
TABLEAUX ET CHIFFRES	50



A serene landscape photograph featuring a misty forest in the background, a calm lake in the middle ground, and reeds in the foreground. The scene is bathed in soft, golden light, suggesting dawn or dusk. The text 'CHIFFRES' is prominently displayed in the center, with 'CLÉS' below it.

CHIFFRES

CLÉS

CHIFFRES CLÉS

PRODUCTION TOTALE

135,6 millions de m³

dont 59% d'eau souterraine et 41% d'eau de surface

.....

POPULATION ALIMENTÉE

2,25 millions d'habitants

.....

CHIFFRE D'AFFAIRES

292,4 millions d'€

.....

INFRASTRUCTURE

RÉSEAUX

512 km pour l'adduction

233 km pour la répartition

4.041 km pour la distribution

2.336 km d'égouts

101 km de collecteurs d'assainissement

RÉSERVOIRS

15 réservoirs d'eau potable

INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT

72 (bassins d'orage, stations de relevage...)

VOLUMES FOURNIS

370.230 m³/j en moyenne

442.158 m³/j en pointe

.....

EFFECTIFS

1.516 agents

.....

STATION D'ÉPURATION DE BRUXELLES SUD

Volume d'eau traité

11,5 millions de m³

(VIVAQUA n'exploite plus la Station d'épuration depuis août 2015)

.....

REDEVANCES ET TAXES RÉGIONALES

20 millions d'€





LE MOT DU PRÉSIDENT

Les années qui viennent vont être difficiles pour VIVAQUA. En cause? Entre autres, une future diminution importante des ventes d'eau à l'intercommunale gantoise Farys, l'incertitude quant à l'avenir de l'intercommunale du Brabant flamand (IWVB) et, plus globalement, la volonté affirmée de la Flandre - un de nos importants clients - d'être autonome en matière d'eau potable.

Depuis 4 ans, VIVAQUA se prépare à passer ce cap et les trois pistes d'actions reprises dans notre nouvelle stratégie - développement, diversification, rationalisation - portent déjà leurs fruits. Plusieurs projets ont été examinés par l'Excellence opérationnelle. L'outil de gestion important qu'est le Balanced Scorecard a été revu pour correspondre à la nouvelle stratégie. La cellule Développement trouve régulièrement de nouveaux marchés proches de notre core business. Les actions de coopération se multiplient. La gestion des Ressources Humaines est en profonde mutation...

Il est évident que VIVAQUA doit pouvoir compter sur son personnel, le pilier de l'entreprise, pour relever ces défis. C'est pourquoi l'intercommunale a fait d'importants efforts pour l'informer le plus clairement possible des problèmes, des enjeux, des nécessaires changements à opérer en interne mais aussi de notre volonté de sauvegarder l'emploi.

Je continue à aborder le futur avec confiance. Cela fait 125 ans que notre intercommunale s'adapte pour rester un interlocuteur incontournable du secteur de l'eau. 125 ans que nos collaborateurs démontrent leurs compétences, leur motivation et leur capacité d'adaptation. Ensemble, nous allons réussir.

Yvan Mayeur







2015

EN BREF

2015 EN BREF

JANVIER

Après 2 ans de travaux, le 'chantier Louise' se termine avec quelques semaines d'avance sur le planning. VIVAQUA a posé une nouvelle conduite de répartition pour alimenter la zone d'Ixelles et de Bruxelles et a rénové la chambre de compteurs 'entrée communes' desservant Ixelles et Saint-Gilles.

VIVAQUA adopte les titres-repas électroniques.

FÉVRIER

Dans le cadre du projet 'maillage bleu' de Bruxelles Environnement (revalorisation des cours d'eau et des zones humides dans la capitale), VIVAQUA entame la construction d'une chambre de jonction sur un collecteur du parc Roi Baudouin à Jette.

MARS

VIVAQUA démarre une enquête de satisfaction auprès des clients qui se présentent au Siège social. Les premiers résultats sont excellents avec 98% des clients satisfaits de l'accueil.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, VIVAQUA relance la vente de la carafe dessinée par Bernard Yslaire afin de soutenir l'ONG Médecins sans Vacances. Les bénéfices récoltés serviront à acheter des filtres à eau destinés à des hôpitaux et à des maternités en Afrique.

AVRIL

Suite à une pollution par hydrocarbures provoquée par un tiers, le collecteur de Modave est mis en décharge. VIVAQUA entame des travaux en urgence.

MAI

VIVAQUA et l'INASEP (Intercommunale Namuroise de Services Publics) signent une convention de coopération publique qui confie à VIVAQUA l'inspection des égouts de l'intercommunale namuroise. Cette convention, d'une durée de 3 ans, est renouvelable tacitement et marque pour VIVAQUA le début du développement d'activités liées à l'assainissement en Région wallonne.

La SBGE reprend la gestion des 5 bassins d'orage régionaux.

JUIN

Le 'Team', une équipe de 11 collaborateurs issus de toutes les Directions, achève sa première tournée avec succès. Sa mission: faire le point, de manière concrète et accessible, sur divers thèmes d'actualité dans l'entreprise, susciter la discussion et développer la communication bottom-up.

Afin de poursuivre la collaboration avec les communes flamandes de la périphérie, VIVAQUA invite leurs bourgmestres à des réunions d'information présentant les différentes perspectives de partenariat.

JUILLET

Canicule en Belgique. Le 1^{er} juillet, VIVAQUA constate une forte augmentation des consommation et fournit à ses communes associées et autres clients plus de 465.000 m³, soit 100.000 m³ de plus que la moyenne journalière. Afin de permettre à FARYS (ex-TMVV) de répondre aux besoins de ses consommateurs, les fournitures à l'intercommunale gantoise augmentent fortement, passant de quelque 85.000 m³/j à plus de 140.000 m³/j. Grâce à ses 26 sites de captage, VIVAQUA dispose des ressources suffisantes pour faire face à cette demande exceptionnelle.



VIVAQUA installe deux fontaines nomades dans le piétonnier du centre-ville. Elles y resteront tout l'été.

Le contrat d'exploitation de la Station d'épuration de Bruxelles Sud prend fin. Les 21 collaborateurs qui y travaillent sont réaffectés à d'autres postes au sein de VIVAQUA; au terme d'une procédure visant à réévaluer, avec eux, leurs compétences et attentes. Jusqu'à la fin de l'année, deux collaborateurs de VIVAQUA assurent la formation de la nouvelle équipe de la SBGE.

.....
AOÛT

La nouvelle cellule 'Inspection des égouts Région wallonne' entame sa mission pour l'INASEP. VIVAQUA est chargée d'établir un cadastre des réseaux de collecteurs et d'égouts pour l'intercommunale namuroise.

.....
SEPTEMBRE

A la demande du CPAS de Bruxelles, VIVAQUA réalise le raccordement à l'eau des containers sanitaires installés dans le parc Maximilien. Des cols de cygne sont également placés aux abords du parc où 200 demandeurs d'asile ont trouvé refuge.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine à Bruxelles, et pour la 2^e fois en 3 ans, VIVAQUA ouvre son Siège social au public. Plus de 550 personnes participent à la visite guidée par des spécialistes en architecture.

OCTOBRE

Le bassin d'orage Nestor Martin/Technologie, réalisé par VIVAQUA pour le compte d'HYDROBRU, est terminé. Cet ouvrage d'une capacité de 10.000 m³ est destiné à soulager le collecteur du Molenbeek. Les deux intercommunales organisent une visite pour des responsables locaux (SBGE, CityDev, gouvernement bruxellois, etc.).

.....
NOVEMBRE

VIVAQUA et Natagora signent une nouvelle convention pour la gestion du site de Modave, qui se trouve en zone Natura 2000. Cette collaboration avec Natagora, qui a débuté en 1973, vise à maintenir la biodiversité et protéger les pelouses calcaires de la région.

A Rabat, VIVAQUA signe un accord de partenariat avec l'ONEE (Office National marocain de l'Electricité et de l'Eau). Dans le cadre de cet accord, VIVAQUA va dispenser des formations dans les domaines de la distribution et de l'assainissement à ses collègues marocains.

Les travaux réalisés suite à la pollution sur le collecteur de Modave (notamment la pose de coques dans la conduite) permettent d'assurer une adduction quasi normale.

VIVAQUA obtient, pour une durée de 3 ans, la reconduction de son certificat ISO 9001:2001.

.....
DÉCEMBRE

La Région de Bruxelles-Capitale marque son accord pour octroyer en 2016 un subside de 10 millions d'€ à HYDROBRU, afin de poursuivre les travaux considérés comme prioritaires. Cette mesure permettra à VIVAQUA de remettre en route une série de chantiers.

VIVAQUA lance sa page LinkedIn, le célèbre réseau social professionnel.





RAPPORT

DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport quant aux activités de l'intercommunale au cours de l'exercice 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au terme de cet exercice.

MISSION 1

FOURNIR EN PERMANENCE UN PRODUIT ET DES SERVICES DE QUALITÉ

.....

EAU POTABLE

Volume d'eau produit et fourni

VIVAQUA fournit de l'eau potable à plus d'1/5 de la population belge, ce qui couvre l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale et une partie des Régions flamande et wallonne.

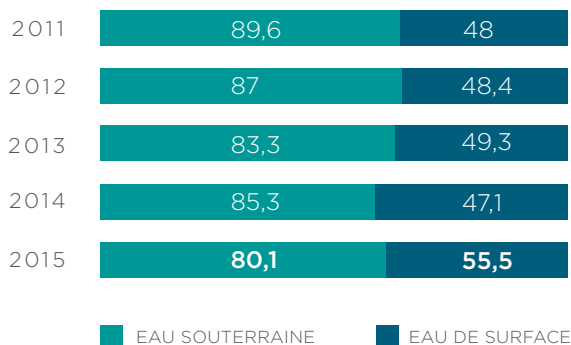
En 2015, VIVAQUA a produit 135,6 millions de m³ contre 132,4 millions de m³ en 2014 (+ 2,42%, soit + 3,2 millions de m³).

Le total des fournitures s'élève à 135,1 millions de m³ soit une moyenne journalière de quelque 370.230 m³. Ce total représente une augmentation

de 2,6 millions de m³ (+ 1,96%) par rapport à l'année 2014 (132,5 millions de m³).

VIVAQUA garantit au client la disponibilité 24h/24 et 7 j/7 d'une eau en quantité et en qualité suffisantes. Si nécessaire, l'intercommunale peut sans problème et à n'importe quel moment augmenter sensiblement sa fourniture d'eau. Cela s'est d'ailleurs produit en juillet lors de la canicule: le 1^{er} juillet, nos ventes d'eau à FARYS ont fortement augmenté pour dépasser les 140.000 m³ et le 2 juillet, le volume d'eau produit a atteint les 472.997 m³.

PRODUCTION D'EAU EN MILLIONS DE M³



RÉPARTITION RÉGIONALE DES FOURNITURES D'EAU EN M³

	2014	2015
Région de Bruxelles-Capitale	68.747.765	68.317.108
Région flamande	46.282.384	48.128.326
Région wallonne	17.510.082	18.688.460

Traitement de l'eau

Pour garantir une eau d'une qualité irréprochable, VIVAQUA renforce les procédés de traitement des eaux au sein de ses captages et de ses installations.

Ainsi, le captage de Durnal a été équipé d'un système de désinfection par ultraviolets.

En vue d'améliorer la maîtrise de la qualité de l'eau empruntant le collecteur de Spontin, un turbidimètre a été installé au pavillon amont Meuse de Godinne.

A Tailfer, la production d'ozone pour la préozonation a été encore optimisée et sécurisée avec l'amélioration du refroidissement des ozoneurs.

Adduction

Le poste de télécontrôle et de télécommande des installations de captage, d'adduction et de stockage de VIVAQUA est situé à Bruxelles. A partir de ce Dispatching central, VIVAQUA peut intervenir sur l'ensemble du système de production. Les dispatchers répartissent l'eau produite dans les différents réservoirs, reçoivent en permanence les informations données par le système et interviennent en cas d'alarme.

Répartition

Les eaux captées sont amenées jusqu'au réseau de distribution par l'intermédiaire du réseau d'adduction, des réservoirs de tête de répartition et du réseau de répartition.

Les réservoirs de tête de répartition ont essentiellement pour fonction d'assurer la régulation entre les débits entrant et sortant, et de

faire face aux fluctuations de la consommation. Au départ des réservoirs, les eaux sont acheminées vers les réseaux de distribution intercommunaux ou communaux, par le biais d'un réseau de répartition. D'une longueur totale de quelque 230 km, ce réseau se compose de conduites dont les diamètres varient de 200 à 1500 mm. Le réseau de répartition comporte aussi des réservoirs de soutien, associés à des stations de pompage, qui permettent de répondre à des contraintes locales et temporaires de pression et de débit.

Services de distribution d'eau

En matière de distribution, VIVAQUA agit pour le compte de ses partenaires et pour son compte, dans l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale et dans certaines communes du Brabant flamand.

Ses activités techniques couvrent notamment la surveillance de la qualité de l'eau distribuée, l'exploitation et l'extension des réseaux de distribution, la maintenance des dispositifs de lutte contre l'incendie, la recherche des fuites, la vérification des installations intérieures et la gestion de galeries techniques mises à disposition des impétrants par la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans le Brabant wallon, VIVAQUA assure le contrôle et l'entretien des hydrants (bouches d'incendie), la protection cathodique ainsi que la prise d'échantillons d'eau et l'analyse de ceux-ci sur l'ensemble du territoire géré par l'IECBW (Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon). La Garde centrale y assure également la permanence téléphonique en dehors des heures de bureau.

Au sein de son bureau d'études, VIVAQUA conçoit des projets d'établissement, d'extension, d'aménagement et d'entretien d'installations de distribution d'eau. Entrepreneur et maître d'œuvre, elle réalise le programme arrêté, par ses propres moyens ou en ayant recours à la sous-traitance.

En plus de ses services techniques, VIVAQUA assure la gestion commerciale des relations avec les consommateurs: ouverture et clôture d'abonnements, conclusion de dossiers de raccordement, relevé des compteurs, facturation, recouvrement et conseils à la clientèle.

Pour garantir la continuité de l'alimentation en eau à la bonne pression en qualité et quantité suffisantes, VIVAQUA assure un service 24h/24 et 7j/7. La Garde centrale peut intervenir à tout moment, par exemple lorsqu'une fuite apparaît sur le réseau. En 2015, la Garde centrale est intervenue 7.167 fois en dehors des heures normales de service, soit 5.720 interventions en Région de Bruxelles-Capitale (-17% par rapport à 2014) et 1.447 en Région flamande (+2%). Des équipes 'de piquet' travaillent également le week-end. Celles-ci ont, pour leur part, presté 15.037 heures en dehors des heures normales de service, ce qui représente une diminution de 5% par rapport à 2014.

EAUX USÉES

En Région de Bruxelles-Capitale, VIVAQUA assure la gestion opérationnelle des réseaux d'égouttage pour le compte d'HYDROBRU.

A côté de la poursuite des inspections classiques d'égouts (selon la norme 13508-2), VIVAQUA réalise des états des lieux avant et après des travaux susceptibles d'avoir un impact sur le réseau (réfections de voirie, forages dirigés sous voirie, placements de grues tours, constructions de fondations pour nouvel immeuble, lotissements avant remise des voiries aux communes). Ces états des lieux permettent

d'évaluer rapidement les situations à risques et de constater les dégâts occasionnés aux égouts.

En Région flamande, VIVAQUA assure la gestion des réseaux d'égouts de Sint-Pieters-Leeuw et de Zaventem ainsi que de ses propres réseaux situés à Drogenbos, Kraainem, Linkebeek et Wezembeek-Oppem.

En cas de problème technique en dehors des heures de service, la Garde Centrale prend les mesures conservatoires et assiste les équipes de piquet 'assainissement'.

Jusqu'en août 2015, VIVAQUA a exploité, pour le compte de la SBGE (Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau), la Station d'épuration de Bruxelles Sud qui a traité en moyenne 54.027 m³/jour, soit environ 25% des eaux usées produites en Région bruxelloise ainsi qu'une partie des eaux usées du Brabant flamand (360.000 équivalents-habitants). Après l'arrêt du contrat d'exploitation de la STEP Sud, VIVAQUA a assuré, pendant 6 mois, la formation des agents d'exploitation de la SBGE.

QUALITÉ DES EAUX

Compte tenu des activités de VIVAQUA, le Laboratoire effectue des analyses en rapport avec la production et la distribution d'eau potable, l'épuration et l'assainissement des eaux usées.

En production et en distribution, le Laboratoire mesure les paramètres repris dans les législations régionales de Bruxelles-Capitale, de Flandre et de Wallonie. En réalité, la fréquence d'analyse et le nombre de paramètres analysés sont nettement supérieurs à ces exigences légales pour garantir au consommateur la sécurité sanitaire de l'eau produite et distribuée.

En ce qui concerne l'épuration et l'assainissement des eaux usées, le Laboratoire analyse les eaux entrantes et sortantes de la station d'épuration de Bruxelles Sud (jusqu'en août 2015) et analyse les

résidus de styrène dans l'air ou dans l'eau, dans le cadre de la rénovation des égouts en Région bruxelloise et dans certaines communes du Brabant flamand.

Pour la mesure des produits pharmaceutiques, le Laboratoire utilise une méthode qu'elle a développée et le monitoring effectué à ce jour sur les eaux potables n'a pas mis en évidence la présence de ces produits. Par conséquent, les concentrations que nous pourrions éventuellement trouver ne représentent pas un risque pour le consommateur final.

Afin de mieux caractériser le développement microbiologique dans les réseaux d'eaux potables et d'eaux chaudes sanitaires, une méthode d'analyse de l'adénosine triphosphate (ATP), dans l'eau a été étudiée en routine au cours de l'année écoulée. Le rôle principal de l'ATP est de fournir l'énergie nécessaire aux réactions chimiques des microorganismes.

Le Laboratoire réalise aussi des essais pour des tiers publics et privés. Les origines des échantillons sont diverses et concernent :

- les eaux distribuées par réseau et destinées à la consommation humaine
- les eaux minérales naturelles et eaux de source
- les eaux brutes naturelles (eaux souterraines, eaux de surface, eaux de baignade, eaux de pluie, eaux de puits)
- les eaux de piscine

- les eaux de processus
- les eaux résiduaires.

Afin de garantir un contrôle impartial et toute indépendance de jugement, le laboratoire respecte la norme d'accréditation ISO 17025 et est, à ce titre, certifié par BELAC.

Les paramètres et méthodes pour lesquels le Laboratoire est accrédité sont listés dans le scope d'accréditation accessible sur le site Internet de BELAC.

L'obtention de l'accréditation est devenue une nécessité absolue pour le maintien de ses agréments. Le Laboratoire dispose de 4 agréments dont 3 au niveau régional et 1 au niveau fédéral.

PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES

	2014	2015
Nombre de prélèvements	12.162	11.335
Nombre de flacons prélevés	39.149	38.277
Nombre de méthodes	81.547	79.173
Nombre de paramètres analysés	252.152	286.624

COMPOSITION DE L'EAU

Paramètre	Unité	Concentration		Norme
		Minimum	Maximum	
pH		7,20	8,25	6,50 < pH < 9,20
Conductivité (20°C)	µS/cm	353	871	2100
Dureté totale	°fH	15,3	46,8	67,5
Calcium	mg/l	53,7	165,8	270
Magnésium	mg/l	4,2	20,7	50
Sodium	mg/l	11,7	30,7	200
Potassium	mg/l	1,6	6,8	-
Nitrate	mg/l	9,9	31,3	50
Sulfate	mg/l	53,3	183,8	250
Bicarbonate	mg/l	143,4	357,5	-
Chlorure	mg/l	13,1	40,7	250
Fluorure	µg/l	59	259	1500
Pesticides totaux	µg/l	<0,070	0,170	0,5

Une analyse complète de l'eau distribuée chez l'abonné peut être consultée sur le site internet de VIVAQUA (www.vivaqua.be)

ORGANISATION

VIVAQUA a été une des premières entreprises publiques à se lancer dans une démarche 'Gestion totale de la Qualité', et la première certifiée ISO 9002 (édition 1994)

Ses activités certifiées sont, depuis 1995, 'la production et la fourniture d'eau potable', depuis les zones de captage jusqu'aux réservoirs de tête de répartition, et, depuis 1999, jusqu'aux compteurs situés à l'entrée des communes et jusqu'aux compteurs d'autres intercommunales et organismes clients.

Les normes internationales ISO étant revues périodiquement, VIVAQUA a, en 2003, été certifiée ISO 9001:2000, avec reconduction en 2006. Depuis novembre 2009, VIVAQUA est certifiée ISO 9001:2008

Le certificat venant à échéance le 23 novembre 2015, l'organisme agréé a réalisé un audit de reconduction en octobre et novembre de cette même année. Les conclusions des auditeurs externes, sur base de leurs constatations sur le terrain - dans les services concernés - ont amené à la reconduction du certificat jusqu'au 14/09/2018. Avec l'obtention de ce 8^e certificat successif, VIVAQUA compte 20 ans de certification.

Les audits ont pour objectif d'évaluer la conformité du 'Système de Management de la Qualité' aux exigences de la norme de référence pour les activités certifiées: captage, traitement, adduction, stockage et fourniture d'eau destinée à la distribution publique par réseau.

La certification est une reconnaissance officielle attestant que VIVAQUA met tout en œuvre et améliore toutes les procédures nécessaires, en

vue de garantir la qualité de son produit et de ses activités en matière de production et de fourniture d'eau potable.

L'objectif poursuivi est de veiller à entretenir, consolider, dynamiser et développer le 'système' mis en place, dans un souci d'amélioration continue des activités certifiées.

Des audits internes, imposés par la norme et complémentaires aux audits externes, sont réalisés par des collaborateurs de VIVAQUA et contribuent à atteindre cet objectif.

Une nouvelle édition des normes de référence étant parue en septembre 2015 (ISO 9001:2015), VIVAQUA devra veiller à assurer la mutation vers ces nouvelles exigences, au terme du certificat actuel.

MISSION 2 PÉRENNISER SES ACTIVITÉS ET ANTICIPER LES CHANGEMENTS

.....

Au total, les investissements en captage, adduction, répartition, distribution et bâtiments d'exploitation se sont élevés à 9.374.227 euros.

VIVAQUA met continuellement en application des technologies de pointe, optimise ses installations et investit dans le renouvellement de ses réseaux.

EAU POTABLE

Production, adduction

Pour continuer à garantir l'approvisionnement en eau potable en continu et en quantité suffisante, VIVAQUA vise à maintenir opérationnel et à

PERSPECTIVES

PRODUCTION ET FOURNITURES

En vue de garantir la production de notre captage de Zaventem, un nouveau puits sera foré pour remplacer le puits existant.

TRAITEMENT ET QUALITÉ DES EAUX

Le Laboratoire poursuivra le développement d'une nouvelle méthode pour la mesure des œstrogènes dans l'eau. Cette méthode se base sur un test biologique mais celle-ci étant plus difficile à développer que celles appliquées habituellement, un plus grand investissement en temps est nécessaire.

sécuriser son outil de production en utilisant les technologies récentes les plus fiables.

A Spontin, un système permettant, en cas de pluie, le relèvement automatique du niveau des galeries au-dessus du niveau du Bocq a été testé. Les résultats étant concluants, les 3 autres regards de visite en ont été équipés.

Entre Modave et Rode, le collecteur a été mis à l'arrêt pour une durée de 2 semaines en vue de réaliser des travaux d'entretien. Lors de cet arrêt, une pollution au mazout a été constatée et une conduite a été placée à l'intérieur du collecteur afin d'assurer la qualité des eaux adduites à partir des captages de Modave, Havelange et Marchin.

A l'occasion cet arrêt prolongé du collecteur, des travaux d'entretien importants ont été réalisés à l'intérieur des têtes de siphon amont et aval de Couthuin et amont et aval de Seilles.

Les barrages à poutrelles de la tête de siphon aval de Bas-Oha ont été remplacés.

D'autre part, le siphon de Meuse situé sur l'adduction de Modave, a été inspecté et aucune détérioration n'a été constatée.

Le remplacement du système de supervision de l'usine d'Havré est terminé et celui de l'usine de Vedrin sera achevé début 2016.

La modernisation des équipements de 'contrôle commande' s'est poursuivie dans quelques installations, notamment au Nœud de Plancenoit et à Tailfer (bloc A) tandis que le maintien à niveau de l'usine de Tailfer a nécessité divers travaux de rénovation.

Les réservoirs font l'objet d'une inspection et de travaux réguliers. Ainsi, la rénovation du réservoir d'Etterbeek est quasi terminée.

Répartition

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des consommateurs bruxellois, des conduites de répartition ont été remplacées à Schaerbeek (rue Geefs et rue L'Olivier), à Berchem-Ste-Agathe (avenue de l'Hôpital Français) et à Jette (avenue de l'Arbre Ballon).

Enfin, à Schaerbeek, une nouvelle chambre de vannes a été construite afin de sécuriser l'alimentation incendie du tunnel Josaphat.

Services de distribution d'eau

En matière de distribution, VIVAQUA procède à l'extension et au renouvellement des réseaux suivant un programme annuel fixé par ses services ou par les instances des organismes associés.

Fin 2013, la teneur en plomb dans l'eau de distribution, mesurée au robinet du consommateur, ne

pouvait plus dépasser 10 microgrammes par litre. Même si la campagne d'éradication systématique des branchements en plomb est clôturée aussi bien en Région de Bruxelles-Capitale que dans les communes du Brabant flamand, les branchements en plomb qui sont encore détectés sont remplacés au fur et à mesure par les secteurs techniques.

Le secteur 'Pose' basé à Uccle (Saint-Job) et chargé des travaux d'établissement de nouvelles conduites, a procédé à la pose de près de 34 km de conduites mères. Sur un de ces chantiers, VIVAQUA a réalisé l'ensemble des travaux - du terrassement au pavage - sans passer par la sous-traitance. Ce test s'étant révélé concluant, VIVAQUA va, à l'avenir, multiplier le nombre de chantiers où elle prend en charge l'ensemble des travaux.

En Brabant flamand, VIVAQUA a posé près de 30 km de conduites mères.

En conformité avec la législation, VIVAQUA a continué le remplacement des compteurs, tous les 8 ans pour les appareils de plus de 40 mm et tous les 16 ans dans les autres cas. En 2015, cela a représenté 22.555 compteurs.

Dans le cadre de la diversification de ses activités, VIVAQUA a signé une convention avec la Région bruxelloise et le Conseil des Gestionnaires de Réseaux de Bruxelles (CGRB) pour la gestion de 5 galeries techniques (abritant tuyaux, câbles,...) dont l'espace est partagé par les divers impétrants de la Région de Bruxelles-Capitale.

INTERVENTIONS SUR RÉSEAUX

Protection contre l'incendie - maintenance des hydrants en voirie	2015
Nombre d'hydrants contrôlés	27.234
Réparations diverses	9.718
Renouvellements	261
Hydrants privés contrôlés	504
Recherche de fuites	
Longueur de réseaux contrôlés (km)	1.044
Fuites détectées lors de contrôles et réparées	213
Recherche de fuites à la demande de tiers	43
Protection contre les pollutions	
Vérification d'installations industrielles	638
Vérification d'installations privées à risque	1.922
Agréation sur égouts (Région flamande)	
Domestique	368
Industrielle	23

EAUX USÉES

En Région de Bruxelles-Capitale, les travaux de rénovation du réseau d'assainissement ont représenté un volume d'investissement conforme à l'objectif de réhabiliter quelque 500 kilomètres de collecteurs d'égouts pour 2030. Les travaux d'investissements se sont principalement rapportés à la réhabilitation des tronçons de réseaux d'égouttage communaux, à la construction de bassins d'orage, ainsi qu'à l'extension du réseau d'assainissement.

Plusieurs chantiers de grande envergure ont été entamés ou poursuivis afin de rénover le réseau d'assainissement. On peut notamment citer les réalisations suivantes :

- rénovation du collecteur de la Senne, sur le territoire de la Ville de Bruxelles
- rénovation des branchements et de l'égout principal dans le quartier Coteaux-Josaphat,

à Schaerbeek, dans le cadre du contrat de quartier

- rénovation des branchements de la rue Beckers et de la rue De Haerne à Etterbeek, dans le cadre du nouveau quartier 'Jardins de la chasse'
- rénovation des branchements et chemisage de l'égout public dans le quartier Fontainas à Saint-Gilles
- poursuite de la réhabilitation du réseau d'égouttage de la chaussée de Gand et de l'avenue Louise.

Dans le cadre des impositions de la directive cadre européenne sur les eaux urbaines résiduaires, des travaux d'extension du réseau d'égouttage se sont poursuivis, notamment dans la vallée du Verrewinkel à Uccle (1.160m), et à Anderlecht dans le quartier Soetkin-Scheerdemael (850m). De même, la création d'une station de pompage Place des Armateurs à Bruxelles a permis

l'égouttage d'une zone enclavée entre la Senne et le Canal, et d'assainir les rejets de la tour Up-Site.

En 2015, VIVAQUA a continué l'état des lieux des égouts en Région bruxelloise afin de déterminer les sections en mauvais ou très mauvais état et 3.145 branchements ont été inspectés par le secteur ETAL ou après travaux.

En outre, lors des sommets européens et de visites de chefs d'Etat, VIVAQUA a été chargée par les autorités compétentes d'effectuer des inspections de sécurité dans les égouts.

VIVAQUA a exécuté certaines réparations d'égouts et continué à exécuter une partie des nouveaux raccordements, avec pour objectif de développer cette activité dans les années à venir. En 2015, nos équipes ont réalisé 41 nouveaux raccordements et en ont remplacé ou réparé 12.

Des travaux de rénovation des équipements électromécaniques ont également été entrepris dans différents ouvrages hydrauliques du réseau d'assainissement.

En Région flamande, des travaux d'investissements se sont poursuivis sur le territoire de Zaventem, Sint-Pieters-Leeuw, Linkebeek et Drogenbos en vue d'installer dans certaines artères un réseau d'égouttage séparatif. VIVAQUA a également continué le contrôle des installations privées individuelles d'écoulement des eaux usées et de pluie, conformément aux directives du Règlement général de vente d'eau (Algemeen waterverkoopreglement).

En Région wallonne, VIVAQUA a commencé, pour le compte de l'INASEP, l'inspection, la cartographie et le curage du réseau d'égouttage de la Province de Namur.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Afin de diminuer les risques d'inondations dans des quartiers fortement exposés, VIVAQUA a

entamé, poursuivi ou achevé plusieurs chantiers de construction de bassins d'orage. Ainsi, 2015 a vu le terme de plusieurs chantiers importants:

- la construction de deux bassins d'orage dans la vallée de Molenbeek: celui du Hunderenveld à Berchem-Sainte-Agathe (8.000m³), et de Technologie à Ganshoren (10.000m³). Ils permettront de soulager sensiblement le collecteur du Molenbeek et de protéger des inondations de nombreux habitants de cette vallée
- la réhabilitation du collecteur du Geleitsbeek à Forest
- des travaux d'optimisation du fonctionnement du réseau d'égouttage ont été menés à Uccle afin de protéger le vallon d'Ohain, ainsi qu'à Watermael-Boistfort, où a été poursuivie la construction de deux bassins d'orage protégeant la vallée du Watermaelbeek (rue du Bien-faire et rue des Bégonias).

QUALITÉ DES EAUX

Dans le cadre de Vivaqua-Home, le Laboratoire exécute l'analyse des Legionelles sur les échantillons prélevés par le service Vérification de VIVAQUA. En 2015, 3.222 paramètres ont été analysés dans le cadre de cette activité (voir tableau page 24).

Les contrôles de la qualité de l'eau sont majoritairement réalisés en production, afin d'anticiper toute contamination des ressources.

Dans le cadre d'un projet européen de 3 ans, intitulé ISIS et relatif à la problématique du terrorisme vis-à-vis de l'eau potable, le Laboratoire a poursuivi son analyse de risque, notamment par la réalisation d'essais de propagation en réseau de distribution.

ORGANISATION

En Région bruxelloise, la coordination des chantiers est soumise à une réglementation propre. Aucun nouveau chantier ne peut être entamé sur la voie publique sans l'autorisation expresse des gestionnaires de voiries. Prévues par l'Ordonnance 'Chantier' de 2008 (entrée en vigueur fin 2013), la plateforme informatique Osiris regroupe une base de données et ses applications, et doit permettre de coordonner un chantier, de la demande d'autorisation jusqu'à la clôture des travaux. En 2015, VIVAQUA a eu à gérer quelque 3.400 dossiers en Osiris.

Face à la multiplication des procédures et demandes particulières des gestionnaires de voiries en matière d'application de l'Ordonnance, VIVAQUA, en association avec les membres du CGRB (Conseil des Gestionnaires des Réseaux de Bruxelles), a formulé au Ministère compétent des propositions de rationalisation et de simplification de ces exigences pour certains travaux et chantiers. Cette démarche, entre autres, a permis à l'administration compétente de démarrer une consultation élargie à l'ensemble des acteurs concernés et d'établir les dénominateurs communs qui seront proposés au Ministre de la Mobilité et des Transports pour une révision de l'Ordonnance 'Chantier' et de son outil applicatif Osiris.

Sur le terrain VIVAQUA continue d'améliorer la gestion de la signalisation des chantiers en se dotant de moyens de signalisation plus ergonomiques et en améliorant l'information aux riverains.

Ressources Humaines

L'effectif du personnel a encore diminué en 2015. A la fin de l'exercice, VIVAQUA comptait 40 agents de moins qu'en 2014 à la même période, soit 1.516 travailleurs dont 23 jeunes de moins de 26 ans engagés dans le cadre d'une convention de premier emploi.

En 2015, 1.212 nouvelles candidatures ont été introduites par des candidats extérieurs à la société.

En plus des agents réaffectés dans le cadre de la fin des activités à la Station d'épuration de Bruxelles Sud, quelque 28 collaborateurs ont été reçus lors d'entretiens visant à pourvoir quelque 13 postes vacants annoncés dans le cadre de la mobilité interne.

Conformément à la stratégie RH et en collaboration avec les Directions, les RH ont continué leur réflexion sur la définition de nouvelles politiques RH et sur les outils/processus visant à les soutenir, notamment :

- la cartographie des emplois
- la mobilité interne
- le système d'évaluation et d'évolution
- les descriptions de fonction et des profils de compétence
- l'acquisition d'un ERP (Enterprise Resource Planning).

VIVAQUA a mis en place le congé parental avec indemnité ONEM.

L'année a été marquée par 8 démissions, 2 licenciements, 3 révocations, 14 fins de contrats à durée déterminée, 18 départs à la pension et 4 décès en activité de service.

NOUVELLES ACTIVITÉS

La cellule Développement a continué à rechercher de nouveaux marchés et projets dans des secteurs d'activités proches du core business de l'entreprise.

Outre une pérennisation de son portefeuille de clients, les activités liées à la gestion du risque lié aux légionelles se sont élargies à un accompagnement sur mesure auprès des clients institutionnels et privés qui renouvellent leur contrat depuis plus de 3 ans.

LUTTE CONTRE LA LÉGIONELLE

NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS	2011	2012	2013	2014	2015
Service Vérification	266	234	486	374	537
Laboratoire	160	156	219	207	184
NOMBRE D'ANALYSES	1.596	1.404	2.916	2.244	3.222

Plusieurs nouveaux contrats ont été signés au cours de l'exercice. VIVAQUA a ainsi été chargée

- de la surveillance de la qualité des eaux souterraines en Région bruxelloise pour le compte de Bruxelles Environnement
- d'une mission d'audit du réseau hydraulique et des habitudes de consommation d'une institution présente à Bruxelles et à l'international (Europe).

En Région wallonne, les discussions entre VIVAQUA, l'INASEP et la SPGE ont mené à un partenariat de coopération publique/publique. Ce dernier a notamment pour objet l'inspection du réseau d'égouttage de l'INASEP. Sur base de cette première expérience, de nouvelles possibilités sont discutées entre les 3 sociétés.

Enfin, en qualité d'entrepreneur, VIVAQUA continue de soumissionner en pleine concurrence et ne cesse de réévaluer ses processus internes afin d'améliorer son positionnement.

Pour les projets menés à l'international, voir Mission 8.

PERSPECTIVES

EAU POTABLE

Production et adduction

A Tailfer, le traitement des bétons se poursuivra, la mise à niveau du système de supervision sera réalisée et la destruction de l'ozone résiduel en sortie de l'ozonation sera optimisée avec l'installation d'un deuxième destructeur.

La modernisation des équipements de contrôle commande continuera en 2016 dans plusieurs installations.

Des travaux seront réalisés à l'usine Cambre en vue de la doter de fonctionnalités hydrauliques supplémentaires, ce qui permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau d'une partie de la 'zone haute' de Bruxelles.

VIVAQUA continuera sa politique de rénovation des réservoirs. C'est ainsi que le réservoir de Rode fera prochainement l'objet d'une transformation complète.

Dans le cadre des travaux du RER, une importante chambre de vannage sera réalisée en 2016 à Sint-Genesius-Rode.

Une étude de sécurisation du nœud de vannage de Mazy sera réalisée.

Répartition

A Jette (Kasterlinden), la construction d'une nouvelle chambre de vanne permettra une meilleure gestion et sécurisation du réseau de répartition.

Distribution

Le secteur 'Pose' prendra en charge toutes les phases des chantiers (terrassement, blindage, pose, remblayage, pavage) où VIVAQUA est le seul intervenant.

EAUX USÉES

En Région de Bruxelles-Capitale, VIVAQUA s'attachera à maintenir le rythme des investissements consacrés à la rénovation et à l'extension des réseaux d'égouttage. Parmi les futurs projets, figurera notamment l'égouttage de la vallée du Neerpedebeek, sur le territoire de la commune d'Anderlecht.

En Région flamande, les travaux en vue de l'installation de réseaux d'égouttage séparatifs se poursuivront à Zaventem, Sint-Pieters-Leeuw, Kraainem et Wezembeek-Oppeem.

Neuf nouvelles stations de pompage seront réalisées sur le réseau d'égouttage en Région flamande. VIVAQUA en assurera aussi bien les études que la construction puis l'exploitation.

En vue de diminuer les activités confiées à la sous-traitance, VIVAQUA va évaluer l'intérêt et la faisabilité de confier à ses équipes la pose de coques en matière synthétique pour rénover les égouts. Un chantier test sera réalisé courant 2016.

QUALITÉ DES EAUX

Afin de garder son agrément en Région flamande, le laboratoire continuera à adapter ses méthodes d'essai en conformité avec les méthodes WAC (Compendium voor Analyse van

Water), obligatoires en Flandre et publiées au Moniteur Belge.

Les réflexions relatives à la prévention des risques (WSP - Water Safety Plan) et à la gestion des incidents (Gestion de crise) seront poursuivies en parallèle.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

En matière de lutte contre les inondations, un effort particulier sera porté à la problématique de la vallée de l'Ukkelbeek. Un bassin d'orage tubulaire sera construit sous la rue de Stalle, la rue De Fré et l'avenue Brugmann afin de renforcer la protection hydraulique de l'ensemble de ce quartier du sud de la Région bruxelloise, fortement impacté par d'importantes inondations.

Dans le cadre de la prévention contre les inondations dans la vallée du Molenbeek, 4 nouveaux bassins d'orage seront mis en service en 2016.

ORGANISATION

VIVAQUA va continuer à développer ses activités afin de maintenir, voire faire croître son chiffre d'affaires tout en comprimant le prix de l'eau.

En collaboration avec les différentes Directions, les Ressources Humaines poursuivront leur réflexion en matière de gestion des compétences, des carrières et de mobilité.

MISSION 3 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LA MOTIVATION DU PERSONNEL

ORGANISATION

EFFECTIFS

2011	2012	2013	2014	2015	
48	43	41	33	23	● Rosetta
62	61	62	62	60	● cadres
651	658	652	644	629	● agents administratifs et techniques
878	881	842	817	804	● ouvriers

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR AGENT - EN MILLIERS D'€

2011	2012	2013	2014	2015
168,78	183,38	193,95	206,40	192,89

Evaluation et formation

La politique de formation du personnel s'est poursuivie pour maintenir et développer le niveau de compétence des collaborateurs.

En 2015, 9.457 heures de formation ont été dispensées, principalement en matière de sécurité et de compétences techniques. Si le nombre d'heures de formation est en nette diminution par rapport à 2014, ceci est dû au fait que 75% des formations dispensées en 2015 sont des formations sécurité, dont la plupart sont des ateliers de prévention organisés par le SPP et dont la durée est d'environ 1 heure.

Le personnel du Laboratoire a participé à des formations organisées en Belgique et à l'étranger afin de maintenir ses compétences et adapter les connaissances techniques et scientifiques dans les domaines de la chimie, de la microbiologie et de la radioactivité.

Dans le cadre de la stratégie RH, une refonte du système d'évaluation, davantage axé sur l'atteinte d'objectifs, est à l'étude. Une seconde réflexion a débuté fin 2015. Elle concerne la formation managériale nécessaire, notamment, pour l'implémentation de ce nouveau système d'évaluation (détermination d'objectif, entretiens de suivi et d'évaluation des compétences et performances, etc.).

Communication

VIVAQUA accorde une place essentielle à la communication avec l'ensemble de son personnel. Dans ce but, l'entreprise a mis en place une politique de communication interne dynamique qui véhicule l'information via différents outils et canaux.

Aquanews, le magazine envoyé aux collaborateurs de VIVAQUA actifs ou pensionnés, est le moyen idéal

pour mettre en valeur le personnel et son travail ainsi que pour faire connaître les réalisations de l'entreprise. En complément au journal d'entreprise, le Secrétariat Général/Relations publiques - Communication a diffusé par e-mail et sur intranet près de 67 communiqués internes à l'intention de l'ensemble du personnel ainsi que plusieurs newsletters adressées aux cadres.

Le site intranet est un outil privilégié pour la diffusion rapide d'informations: régulièrement mis à jour, il reste accessible à partir du domicile des agents actifs. Cette possibilité de consultation est plus particulièrement destinée au personnel ouvrier qui ne dispose pas d'un ordinateur sur son lieu de travail. Via ce canal, VIVAQUA a lancé l'IDBox, une boîte aux lettres virtuelle destinée à récolter des suggestions d'amélioration de travail ou de procédures auprès de ses collaborateurs.

Afin d'améliorer la communication bottom-up et s'assurer que chacun reçoive la même information, la cellule Communication a mis en place 'The Team', une équipe de 11 personnes rassemblant des collègues de toutes les directions. Elle est chargée de régulièrement faire le point sur des sujets d'actualité dans tous les secteurs de VIVAQUA. Le premier 'Team Tour' a démarré en mai 2015: l'exposé, identique pour tous les collègues, faisait le point sur divers dossiers liés aux défis de 2020. Ces séances informatives étaient suivies d'un temps consacré aux questions, dont certaines adressées plus particulièrement à la Commission de Direction. La cellule Communication, qui accompagnait le Team dans ses déplacements, a ainsi pu recueillir un grand nombre de questions et de suggestions. Les réponses ont été diffusées soit via l'Aquanews, soit par communiqué interne, soit par un 'Team Point' (communication spécifique diffusée via l'intranet et les valves d'affichage).

Comme les années précédentes, VIVAQUA a organisé différentes séances d'information pour ses cadres, dont une plus particulièrement consacrée à l'évolution de dossiers stratégiques à l'horizon 2020 (fusion avec HYDROBRU, ISOC,

situation des communes flamandes, vente d'eau,...).

Les Happy Hours, réunions non obligatoires destinées aux cadres, ont été élargies aux chefs de secteur, aux assistants et aux assistants-adjoints. Ces séances d'information ont abordé des sujets techniques (techniques de réhabilitation, raccordements à l'égout) ou liés à la communication (animation et organisation de réunions).

La Direction ainsi que le Conseil de Gérance ont aussi rencontré le personnel de Lusambo et de Vedrin à l'occasion du Nouvel An.

Côté sportif, VIVAQUA a soutenu la participation de ses collaborateurs aux Relais givrés et au Tournoi de football de Belgaqua. En septembre, l'intercommunale a également organisé la troisième Journée Vélo de VIVAQUA: elle a proposé au personnel 2 circuits au fil des captages de Modave. Le premier a rassemblé les grands sportifs, le second les familles et les amateurs de balades. La journée s'est poursuivie par une visite du captage et du château des comtes de Marchin.

PERSPECTIVES

ORGANISATION

Le WikiVIVAQUA, outil collaboratif d'information, donnera à chacun la possibilité de publier des articles relatifs à l'entreprise. Une équipe rédactionnelle, similaire à celles qui œuvrent derrière le célèbre Wikipedia, se chargera de la vérification et de la mise en ligne des contributions individuelles.

La mise en place d'une nouvelle photothèque, conviviale et dynamique, est actuellement en phase de test. Dès fin 2016, elle rassemblera tout le patrimoine visuel de VIVAQUA et permettra, à terme, aux différentes Directions d'y intégrer les photos et vidéos prises par leurs collaborateurs pour illustrer divers projets et chantiers.

MISSION 4

VEILLER À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES USAGERS

ORGANISATION

Dans le cadre de la politique de prévention, les conseillers du Service Prévention et Protection (SPP) ainsi que les coordonnateurs de sécurité des différentes directions ont multiplié les formations, les visites de chantiers ainsi que celles des installations.

Une partie importante des analyses de risques a été consacrée aux installations électriques afin de se conformer à l'Arrêté Royal du 4 décembre 2012.

Les aspects psychosociaux du Service clientèle ont été analysés et des mesures de prévention ont déjà été prises par la Direction afin de réduire l'impact de certains risques.

Le SPP a continué à répondre aux besoins du personnel de VIVAQUA en matière de sécurité par le biais de ses ateliers de prévention.

Les analyses de risques ainsi que la rédaction de codes de bonne sécurité se sont poursuivis.

D'autre part, en vue de réduire la pénibilité de certains travaux, des projets ont concerné la conception de machines plus ergonomiques.

Le directeur de la DRES a participé aux ateliers de prévention destinés à la sensibilisation du personnel sur les accidents du travail.

Tous ces efforts ont permis de réduire considérablement (de l'ordre de 20%) le taux de fréquence des accidents de travail.

Médecine du travail

Le Service Médical de VIVAQUA se fonde sur deux piliers: la grande disponibilité du Médecin du travail pour toutes questions relatives à la santé et l'information de tous les collègues concernant des sujets médicaux. Cette information se fait notamment via la rubrique 'Docteur G', accessible sur intranet, et à l'occasion des visites périodiques ou spontanées.

EAU POTABLE

Le Laboratoire dispose d'un service de garde qui effectue des analyses les week-ends et jours fériés afin de garantir en permanence la qualité de l'eau.

Le site de Tailfer étant repris dans la liste des sites classifiés SEVESO, un Plan Interne d'Urgence est mis en place afin de gérer au mieux les accidents qui pourraient s'y produire. Des exercices sont en outre organisés régulièrement.

PERSPECTIVES

ORGANISATION

Le plan de gestion de crise sera finalisé et présenté à des représentants des communes associées

MISSION 5

GARANTIR LA SATISFACTION DU CLIENT

QUALITÉ DES EAUX

Le Laboratoire dispose de 4 moyens de mesure de la satisfaction des clients

- l'enquête de satisfaction bisannuelle
- les réclamations des clients, relatives aux services prestés par le Laboratoire
- les félicitations des clients, relatives aux services prestés par le Laboratoire
- les plaintes des abonnés, relatives à la qualité de l'eau.

Le degré de performance et de fiabilité des essais réalisés par le Laboratoire est attesté par la participation permanente à des tests interlaboratoires. En 2015, 778 paramètres ont été suivis dans les domaines de la chimie, de la microbiologie et de la radioactivité, avec un taux de réussite global de 97,7%.

Dans le but de maintenir son niveau de compétence, le Laboratoire entretient des contacts étroits avec d'autres laboratoires et organismes belges et étrangers.

Plusieurs dizaines de clients avec lesquels le Laboratoire a conclu un contrat pour le contrôle des eaux potables et/ou des eaux usées continuent depuis de nombreuses années à lui confier leurs analyses. Ils apprécient entre autres la plus-value que le Laboratoire peut leur apporter en termes de conseils et d'avis.

SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Afin d'optimiser la qualité des relations avec le public dans le cadre de la réalisation des chantiers d'investissement en assainissement dans la Région de Bruxelles-Capitale, une cellule 'Ombudsman' est en charge des contacts avec les riverains et des

plaintes survenant lors de ces chantiers. Au cours de l'année 2015, l'ombudsman a traité 371 plaintes.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

En Région de Bruxelles-Capitale, outre la poursuite des investissements en vue de l'aménagement hydraulique de plusieurs zones critiques en matière d'inondations, une cellule est opérationnelle depuis 2013 pour conseiller les riverains subissant des inondations liées à une installation en domaine privé.

Cette cellule fournit une assistance aux riverains victimes d'inondations en réalisant un diagnostic sur les problèmes rencontrés et en proposant des solutions techniques pour y remédier.

A cours de l'exercice écoulé, le service Guidance inondations a traité 28 demandes de conseil émanant de riverains.

ORGANISATION

Toujours soucieuse de son image de marque, VIVAQUA a développé un questionnaire de 'satisfaction client' pour les personnes se présentant au Service clientèle du Siège social. En outre, un système de 'ticketing' a été mis en place afin de donner une vue plus claire des temps d'attente.

En parallèle, les questionnaires distribués lors de visites informatives dans différentes installations ont été améliorés.

Formation/information

Un questionnaire est envoyé au personnel au terme de chaque formation. Le taux de satisfaction moyen en 2015 était de 81%, chiffre stable par rapport à l'an dernier.

PERSPECTIVES

ORGANISATION

La fusion de VIVAQUA et d'HYDROBRU permettra de proposer aux clients plus de transparence et un interlocuteur unique.

Enfin, le futur logiciel 'clientèle' offrira des fonctionnalités supplémentaires pour le personnel et plus de services 'on line' aux consommateurs. Ce projet, qui porte le nom d'Octopus en raison de ses nombreuses ramifications au sein de l'entreprise, a nécessité une analyse complète de l'activité Clients afin de mettre au point un système plus performant

MISSION 6

CONSERVER UNE GESTION FINANCIÈRE SAIN

PRIX DE FOURNITURE

Le 10 décembre 2014, le Conseil d'Administration a fixé les prix déterminés pour l'exercice 2015. Les efforts réalisés par VIVAQUA ont permis de maintenir ce prix et ce service à leur niveau de 2013. Ces prix comprennent

- la redevance de 0,0744 €/m³ levée par la Région wallonne
- la 'contribution de prélèvement' de 0,0756 €/m³ levée par la Région wallonne
- la redevance de 0,0962 €/m³ levée par la Région flamande

Le prix moyen de 0,8194 € le m³ a été appliqué à :

- l'ensemble des communes associées à VIVAQUA et à HYDROBRU, à l'IECBW et à l'Intercommunale voor Waterbedeling in Vlaams-Brabant (IWVB)
- De Watergroep

A ce prix, il convient d'ajouter 0,0584 € le m³ pour le service de répartition assuré au bénéfice des organismes précités.

D'autre part, le prix moyen de 0,8194 € le m³ a été appliqué pour les fournitures aux organismes clients en amont des conduites de répartition :

- la SWDE (Société Wallonne des Eaux)
- l'Association Intercommunale des Eaux de la Molinee (AIEM), section Anhee
- l'Association Intercommunale des Eaux du Condroz (AIEC), section Sovet.

Enfin, en application du nouveau contrat conclu le 3 décembre 2012, un montant de 26,792 millions d'€ a été facturé à FARYS pour la fourniture de 33,056 millions de m³

EAU POTABLE

Services de distribution

Les objectifs de gestion visent continuellement à maîtriser l'évolution du 'coût global du service de distribution d'eau'. En 2015, ce montant s'est élevé à 78,98 € par logement.

ORGANISATION

Afin d'améliorer ses processus, VIVAQUA a choisi l'approche 'Excellence Opérationnelle'.

Deux nouveaux projets ont été lancés en 2015: ils concernent les activités 'gestion des espaces verts' et 'gestion des bâtiments'.

PERSPECTIVES

ORGANISATION

Dans le contexte économique actuel, où une part croissante de la population rencontre des difficultés pour acquitter ses factures d'eau, VIVAQUA veut répondre à sa mission de service public en multipliant ses efforts pour ne pas augmenter le prix de l'eau vendue aux intercommunales et communes clientes. En 2016, VIVAQUA maintiendra inchangé (sans indexation) le prix de vente à ses clients. Il en sera de même pour le prix du service de répartition.

MISSION 7

AFFIRMER SA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

VIVAQUA vise en permanence à diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement et instaure à tous les échelons une politique de développement durable.

EAU POTABLE

Protection des captages

VIVAQUA a poursuivi la création des zones de protection autour de ses sites de captage, suivant un contrat de service avec la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE). L'officialisation se déroule en 2 phases: l'étude de zones et la mise en place d'un programme d'actions suivies des travaux de mise en conformité.

Au cours de l'exercice, VIVAQUA a terminé les études concernant les zones d'Ecaussinnes et Yvoir. Ces dossiers de délimitation des zones - comme ceux de Havré, Ligny, Ghlin, Ben-Ahin, Modave, Lienne, Nimy, Saint-Martin-Villeret et Lemmens - sont en attente d'avis du Service Public de Wallonie (SPW).

L'étude des zones de prévention de Vedrin est toujours en cours et les travaux de mise en conformité se sont poursuivis dans les zones officiellement approuvées par le Ministre.

Dans ses zones de captage et d'adduction, VIVAQUA trouve des solutions alternatives à l'utilisation d'herbicides. Afin de préserver la biodiversité, elle convertit, quand c'est possible, les zones herbeuses en terrains de fauche.

En outre, VIVAQUA a anticipé la législation 'zéro pesticide' et mis en place un vaste programme d'entretien différencié de ses voiries et sentiers. Un inventaire et une étude des zones entretenues par VIVAQUA ont permis de réduire les parties à désherber de 75%. Les 25% restants sont exclusivement désherbés par voies mécaniques ou thermiques. Les pesticides ne seront plus utilisés dès 2016 - avant l'application des nouvelles contraintes légales en la matière.

Dans le cadre de sa politique de gestion sylvicole sur l'ensemble de ses propriétés, VIVAQUA favorise le développement naturel de la forêt. Elle

a également opté pour le rachat et le boisement de terres agricoles. Ceci a pour avantages de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais, d'éviter l'érosion des sols et de permettre une meilleure réalimentation des nappes.

ORGANISATION

Energie

En 2015, VIVAQUA a poursuivi sa politique de réduction des consommations énergétiques et de recherche d'alternatives aux énergies fossiles avec comme résultat une diminution des émissions de CO₂ induites par ses consommations énergétiques (- 65% par rapport à 2009, année de la mise en place de l'indicateur).

Parmi les projets remarquables menés en 2015, on peut épinglez la fin de la phase 'études' pour l'installation de turbinage des eaux adduites à Lienne ainsi que l'acquisition d'un progiciel de comptabilité énergétique et d'analyse des consommations très pointu, actuellement en phase de test à l'usine de Tailfer.

Pour sensibiliser son personnel, VIVAQUA a relayé la campagne 'Off/On' et incité, par diverses mesures et actions, ses agents aux 'petits gestes économiseurs' tant sur leur lieu de travail qu'à leur domicile. En outre, le 28 mars, toutes les installations de l'entreprise ont participé à l'action Earth Hour.

Mobilité

Pour la 8^e année consécutive, VIVAQUA a participé à la Semaine de la mobilité avec une campagne de sensibilisation et d'affichage. Plus spécifiquement, une grande action encourageant le covoiturage a été menée avec la collaboration de Taxistop sur le site du Centre Technique de Linthout, installation où les contraintes de travail conjuguées à une accessibilité restreinte rendent très malaisé le recours aux transports en commun pour les déplacements domicile/travail.

Labellisation

En Région de Bruxelles-Capitale, la plupart des installations de VIVAQUA font l'objet d'une éco-certification par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (Bruxelles Environnement).

Prévention et gestion des déchets

En novembre 2015, VIVAQUA a participé à 'La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets' et organisé pour la deuxième fois une donnerie dans toutes ses installations. Le mot d'ordre: 'Ne jetez pas vos objets superflus: donnez-les et offrez-leur une nouvelle vie'. Au Siège social, l'Asbl Restart a animé un atelier Récup'Art: 'Comment faire du beau avec du vieux, de l'utile à partir de déchets quotidiens?!'

PERSPECTIVES

Protection des captages

VIVAQUA finalisera les dossiers de délimitation des zones de prévention pour Vedrin et Yvoir.

Energie

Si le logiciel actuellement en test à l'usine de Tailfer tient ses promesses, VIVAQUA compte l'implémenter progressivement dans toutes ses installations.

Un prototype de turbine permettant de récupérer l'énergie hydraulique sera installé à Spontin sur l'arrivée des eaux du captage de Lienne. Ce projet vise à produire de l'électricité à partir du flux des eaux pompées en amont.

Labellisation

Le secteur Saint-Job introduira auprès de Bruxelles Environnement un dossier de renouvellement du label 'Entreprise éco-dynamique'.

MISSION 8 SOUTENIR LES PLUS DÉMUNIS

EAU POTABLE

Services de distribution

Le Service clientèle propose des plans de paiement aux personnes confrontées à des problèmes financiers et ne pouvant s'acquitter de leur facture

d'eau. L'octroi de ces plans et la réglementation très stricte visent à éviter au maximum les interruptions de fourniture. En Région flamande, le nouveau décret octroie certains avantages aux clients protégés tels que la gratuité des frais de rappel, la possibilité d'établir un plan de paiement sur mesure, etc.

FACTURATION DE LA CONSOMMATION AUX ABONNÉS

	Nombre de factures	Montant en € (TVA comprise)
2011	763.486	225.029.259
2012	788.567	281.648.902
2013	756.523	286.075.887
2014	752.879	293.885.587
2015	758.783	296.387.841

ASSISTANCE AUX ABONNÉS

	Lecture d'index par l'abonné	Visite d'installations intérieures à la demande d'abonnés	Echantillons contrôlés à la demande d'abonnés
2011	157.893	8.597	148
2012	178.250	8.626	91
2013	172.160	9.412	56
2014	173.532	8.427	146
2015	174.332	8.324	107

RECOUVREMENTS

	Facturation irrécouvrables		Nombre de fermetures
	Montant en € (hors TVA)	% sur montants facturés	
2011	341.982	0,15	744
2012	262.685	0,10	859
2013	515.843	0,19	1.159
2014	750.467	0,27	1.306
2015	1.000.166	0,36	1.643

COOPÉRATION

Dès 2014, VIVAQUA a décidé d'intensifier sa politique en matière de coopération. Plusieurs réflexions ont été menées et un plan stratégique pour les années à venir a été clairement défini.

Parmi les actions importantes menées en 2015, retenons

- la signature de l'accord-cadre de mutualisation avec la CTB (Agence belge de développement). Cet accord de partenariat permet à VIVAQUA de profiter pleinement des outils et atouts qu'offre ce partenaire en matière de la coopération. Premier résultat concret: la signature de l'accord de partenariat avec l'ONEE, portant sur un programme d'échange et de transfert de savoir-faire pour la période 2015-2017. Ce projet consiste en des formations qui seront dispensées par les experts de VIVAQUA tant en Belgique qu'au Maroc
- l'affiliation à Trade4U, une plateforme spécialisée dans le domaine de la coopération
- la participation à plusieurs manifestations organisées par Brussels Invest & Export, par BECI et par des organisations africaines
- la poursuite du projet VIVAQUA/REGIDESO, lancé en 2012. Financé à 75% par l'Union Européenne et à 25% par VIVAQUA, il vise à améliorer le rendement du réseau de distribution à Kinshasa (République Démocratique du Congo).

VIVAQUA a également répondu à plusieurs appels d'offres en provenance de l'Algérie, du Sénégal, du Bénin et du Niger.

ORGANISATION

La carafe décorée d'un dessin exclusif signé Bernard Yslaïre, célèbre auteur de BD belge, est toujours en vente. Les bénéfices sont intégralement reversés à Médecins sans Vacances (MSV), une ONG qui effectue des missions médicales en Afrique. Les fonds ainsi récoltés serviront à acheter des filtres à eau destinés à des hôpitaux africains.

Afin de promouvoir l'eau du robinet comme boisson, VIVAQUA met à disposition des écoles, communes, CPAS,... des affiches et des brochures reprenant des informations sur la qualité de l'eau de distribution. L'intercommunale diffuse également des recommandations pour le consommateur d'eau potable.

La Maison de l'Eau, fontaine publique accolée au Siège social de VIVAQUA, continue à offrir de l'eau tempérée, pétillante ou rafraîchie aux Bruxellois, aux touristes et aux sans-abris.

Consommation responsable

VIVAQUA a poursuivi son action en faveur du commerce équitable, qui garantit le paiement d'un prix minimum pour permettre aux producteurs du Sud de couvrir les coûts d'un mode de production durable et les besoins de leur famille. Ainsi, depuis quelques années déjà, le café, le thé, le sucre, le chocolat et tous les jus de fruits consommés dans l'entreprise sont issus du commerce équitable - la plupart de ces produits sont également issus de l'agriculture bio. C'est une des raisons pour laquelle VIVAQUA est récompensé par le Totem 'Havelaar 3 étoiles'.

Cette année encore VIVAQUA a attiré l'attention de son personnel sur les impacts de nos modes de consommation. Ainsi, en février, le Siège social est devenu un point relais de la Ferme 'Nos Pilifs', entreprise de travail adapté. Les collaborateurs du Siège social peuvent ainsi commander et se faire livrer sur leur lieu de travail des produits locaux et bio, des poulets fermiers élevés en plein air, des œufs frais ainsi qu'une production potagère de saison.

En mai, VIVAQUA a accueilli l'exposition 'Le journal de Sophie', consacrée au droit à un salaire vital dans l'industrie textile. Afin de la diffuser dans tous nos sites d'exploitation, cette exposition a été éditée sous forme de carnets et affichée aux valves de l'entreprise.

En octobre, dans le cadre de la Semaine du Commerce Equitable (initiative de la Coopération

belge au développement), VIVAQUA a organisé, avec le soutien du CTB et de la Ville de Bruxelles, le second Marché solidaire qui rassemblait des produits issus du commerce équitable ou de circuits courts.

PERSPECTIVES

COOPÉRATION

VIVAQUA va participer à une mission économique en Algérie afin de rencontrer, notamment, des responsables du Ministère des Ressources en Eau (MRE), de l'Office National de l'Assainissement (ONA) et de l'Algérienne Des Eaux (ADE), et d'examiner avec eux les possibilités de collaborations.

La première formation organisée dans le cadre du programme d'échange de savoir-faire VIVAQUA/ ONEE débutera en février 2016 à Bruxelles.

Des pourparlers avec la REGIDESO permettront d'examiner une possible extension du partenariat avec l'opérateur congolais. Les perspectives sont réelles.

VIVAQUA va renforcer sa mission humanitaire et collaborera avec Médecins sans Vacances pour le forage d'un puits pour un hôpital à Nikki (Benin). Ce projet pourrait être financé par le Fonds de solidarité internationale bruxellois réservé à l'aide au développement liée au secteur de l'eau.

ORGANISATION

VIVAQUA va poursuivre ses campagnes d'information destinées au grand public et son action 'une carafe pour l'accès à l'eau' au profit des hôpitaux africains.

MISSION 9

PROMOUVOIR UNE GESTION PUBLIQUE DU SECTEUR DE L'EAU

ORGANISATION

L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base est un droit fondamental. VIVAQUA, soutenue par l'ensemble de son personnel, défend l'idée que la gestion publique de l'eau est le meilleur moyen de garantir à tous un même service et un même produit, irréprochables, au prix le plus juste.

Défendre la gestion publique de l'eau de manière efficace impose le strict respect des règles de bonne gouvernance, que ce soit en matière de performance, d'égalité de traitement, de gestion financière ou de marchés publics. Afin de démontrer la gestion efficiente de ses activités, VIVAQUA utilise des outils comme le Balanced Scorecard (BSC) et est très active dans des démarches de benchmarking.

Le Balanced Scorecard VIVAQUA a fait l'objet d'une révision fondamentale en 2015 pour être adapté à la nouvelle stratégie mise au point en 2014. Les KPI financiers ont été revus et le BSC intègre désormais des KPI portant sur les éléments critiques de la stratégie, notamment la mobilité. Suite à l'analyse des résultats finaux, la Commission de Direction a décidé d'examiner en profondeur l'augmentation du taux d'absentéisme, afin de proposer des actions d'amélioration. Elle souhaite également l'accélération de la mise en place des nouvelles activités. D'autre part le BSC 2015 a mis en évidence les résultats excellents au niveau de la qualité de l'eau de distribution et une diminution significative du taux de fréquence et de gravité des accidents de travail. Enfin la satisfaction des clients de VIVAQUA s'élève à presque 80%.



VIVAQUA a participé au benchmarking EBC – eau potable et, en collaboration avec HYDROBRU et la SBGE (sous la dénomination de Brussels Waste Water), à la partie eaux usées. Les résultats montrent que la part de la facture d'eau dans le budget des ménages bruxellois est inférieure à la moyenne (dans la moyenne pour la distribution et inférieure pour l'assainissement). D'autre part, les investissements réalisés dans le réseau de distribution portent leurs fruits et permettent d'afficher une bonne qualité du réseau de distribution géré par VIVAQUA. Cependant, l'exercice confirme l'importance de l'Excellence Opérationnelle et des actions entamées pour maîtriser les coûts.

En 2015, VIVAQUA a également participé aux benchmarkings de la Vlaamse MilieuMaatschappij organisés par AquaFlanders. VIVAQUA y a pris part pour les communes de Kraainem, Linkebeek, Steenokkerzeel et Wezembeek-Oppem. Les processus qui ont été finalisés ou examinés sont la gestion des débiteurs, les consommations non enregistrées, et les plaintes. Les résultats concernant la gestion des débiteurs ont été publiés. Même si VIVAQUA peut s'améliorer au niveau de certains critères qui sont repris dans le Maturity Scan, elle obtient un bon score pour le Collection

Effectiveness index (ménages). Il s'agit du KPI le plus important car il offre une vue sur la globalité du processus de recouvrement.

Au niveau européen, VIVAQUA a poursuivi son action au sein d'Aqua Publica Europea (APE).

PERSPECTIVES

ORGANISATION

Suite aux résultats des benchmarkings de la Vlaamse MilieuMaatschappij organisés par AquaFlanders, un plan d'actions pour répondre aux critères pour lesquels VIVAQUA peut s'améliorer sera établi.

Afin de faire la promotion du service public de l'eau, VIVAQUA va multiplier ses interventions auprès d'universités, de médias ou de groupes d'influence et, au travers d'APE, renforcer le lobbying auprès de la Commission européenne.

MISSION 10

AFFIRMER SON IDENTITÉ ET L'IMAGE POSITIVE DE SON PRODUIT

COMMUNICATION

VIVAQUA tient à promouvoir l'eau de distribution comme eau de boisson et veille à mieux faire connaître son entreprise. C'est pourquoi elle organise des visites destinées au public dans ses installations de Tailfer, Modave et Vedrin, ainsi que dans son Laboratoire.

En Région de Bruxelles-Capitale, VIVAQUA participe régulièrement à différents événements: Fête

de l'Iris, Fête de l'Environnement, Fête nationale, Bruxelles Champêtre,... Sur ses stands, elle distribue de l'eau et répond aux questions des consommateurs.

La fourniture d'eau sur le parcours de la Saint-Veraegen, manifestation organisée par les cercles étudiants de l'ULB et de la VUB, a dû être annulée pour des raisons de sécurité (alerte de niveau 4 dans la capitale).

VIVAQUA a également installé ses fontaines nomades lors de diverses manifestations (fêtes de quartier, Printemps du développement durable, Fête nationale, Bruxelles Champêtre...) ainsi que sur le piétonnier bruxellois. Spécialement conçues pour s'intégrer dans le milieu urbain, elles permettent de multiplier les points de distribution d'eau lors d'événements publics. Le dispositif original des fontaines nomades, entièrement conçu et réalisé par VIVAQUA, garantit une parfaite hygiène, quel que soit le nombre d'utilisateurs.

En septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, VIVAQUA a ouvert son Siège social au public. Plus de 550 personnes se sont données rendez-vous durant le week-end pour profiter d'un circuit guidé par deux associations spécialisées dans l'architecture bruxelloise.

Dans un souci d'éducation à une alimentation équilibrée, VIVAQUA défend les qualités de l'eau du robinet auprès des jeunes et offre régulièrement des gourdes, des carafes et des gobelets réutilisables aux écoles et associations de ses communes associées. En 2015, VIVAQUA a notamment soutenu une campagne de promotion de l'eau de distribution auprès des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles (distribution de gourdes et installation d'une fontaine) et de la Vrije Universiteit Brussel (distribution de gourdes).

De nouvelles brochures ont été réalisées afin de soutenir la politique de coopération et de développement.

Pour augmenter sa visibilité auprès du grand public, VIVAQUA fait très régulièrement vivre sa page Facebook. Cette présence sur les réseaux sociaux permet à l'entreprise de diffuser des informations différentes: nouvelles d'actualité, images d'archives insolites, événements marquants. En parallèle, VIVAQUA a également lancé une page LinkedIn, destinée plus spécifiquement à étendre son réseau professionnel dans le secteur de l'eau.

Sur son site internet régulièrement mis à jour, VIVAQUA continue à proposer des informations très complètes relatives à ses activités. Il est maintenant aussi disponible en anglais, tout comme le site spécialement consacré à la mission de coopération en République Démocratique du Congo.

PERSPECTIVES COMMUNICATION

Une nouvelle rubrique consacrée aux activités d'assainissement en Région flamande sera prévue sur le site internet afin de permettre aux consommateurs de télécharger des formulaires et de consulter des informations plus détaillées sur diverses thématiques. Une rubrique sera également prévue pour détailler le nouveau principe de tarification de l'eau en Région flamande. En parallèle, une nouvelle brochure sera publiée pour expliquer l'installation de réseaux séparatifs d'égouttage.

Différents formulaires et brochures destinés aux consommateurs de la Région de Bruxelles-Capitale et de Flandre sont également en cours de révision.

Pour continuer plus avant dans l'exploration des nouveaux médias, VIVAQUA prévoit le lancement d'un compte Twitter. Ce canal sera particulièrement dédié à la diffusion d'informations ponctuelles et/ou urgentes (nouveaux chantiers, fuites importantes, incidents, ...)





ORGANISATION

ORGANISATION

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet l'étude, l'établissement, l'exploitation et le développement de services et d'installations de production, de traitement, de transport et de distribution d'eau potable ainsi que l'assainissement en ce compris l'épuration des eaux usées.

Elle peut faire toutes opérations et participer à toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini.

Elle a été constituée le 12 décembre 1891 et est régie par la loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales.

En vertu de l'accord de coopération du 13/02/2014, VIVAQUA est soumise à la tutelle légale de la Région de Bruxelles-Capitale.

Société coopérative à responsabilité limitée, VIVAQUA est une intercommunale pure qui associe:

- 38 villes et communes: Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Bruxelles, Dilbeek, Drogenbos, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Grimbergen, Halle, Ixelles, Jette, Koekelberg, Kortenberg, Kraainem, Machelen, Merchtem, Molenbeek-Saint-Jean, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Sint-Genesius-Rode, Sint-Pieters-Leeuw, Steenokkerzeel, Tervuren, Uccle, Waterloo, Watermael-Boitsfort, Wemmel, Wezembeek-Oppem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Zaventem
- et une intercommunale: l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW).

SIÈGE SOCIAL

Boulevard de l'Impératrice 17-19 - 1000 Bruxelles

Tél: 02 518 81 11 - Fax: 02 518 83 06

TVA: BE 0202.962.701

info@vivaqua.be

www.vivaqua.be

Registre des sociétés civiles 227

ORGANES STATUTAIRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Yvan Mayeur

Bourgmestre de Bruxelles

Vice-Président

Jacques Oberwoits

Conseiller communal de Bruxelles

Administrateurs délégués

Cathy Marcus

Echevine de Saint-Gilles

Oscar Dubru

Conseiller communal d'Anderlecht

Administrateurs

Francis Vermeiren

Bourgmestre de Zaventem

Francis Wingelinckx

Conseiller communal de Waterloo

Vincent Scourneau

Bourgmestre de Braine-l'Alleud

Martial Dewaels

Conseiller communal de Ganshoren

Christina Karkan

Conseillère communale d'Etterbeek

Alain Destexhe

Conseiller communal d'Ixelles

Ahmed Bairouk

Conseiller communal de Forest

Décédé le 2 mars 2015

Jonathan Biermann

Echevin d'Uccle

David Cordonnier

Conseiller communal d'Evere

Romain De Reusme

Conseiller communal d'Ixelles

Victoria de Vigneral

Conseillère communale de Saint-Gilles

Luc Deconinck

Bourgmestre de Sint-Pieters-Leeuw

Anja Deridder

Conseillère communale de Halle

Pierre Dewaels

Conseiller communal de Jette

Touria Laaraj

Conseillère communale de Saint-Josse-ten-Noode

Abdullah Mohammad

Conseiller communal de Saint-Josse-ten-Noode

Philippe Pivin

Bourgmestre de Koekelberg

Stijn Quaghebeur

Echevin de Dilbeek

Vincent Vanhalewyn

Echevin de Schaerbeek

Mohamed Echouel

Conseiller communal de Schaerbeek

Annick Sommer

Conseillère communale d'Auderghem

Jusqu'au 13 mai 2015

Gérardine Bastin

Conseillère communale de Molenbeek-Saint-Jean

A partir du 18 mars 2015

Abdelmalek Tahli

Conseiller communal de Forest

A partir du 4 juin 2015

Secrétaire

Ir. Karl Mot

Secrétaire général

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président

Jean-Pierre De Keyn

Echevin de Koekelberg

Commissaires

John Buyani

Conseiller communal d'Etterbeek

Alexandra De Roose

Conseillère communale d'Ixelles

Burim Demiri

Conseiller communal de Schaerbeek

Bart Dewandeleer

Echevin de Zaventem

Naima Maâti

Conseillère communale de Bruxelles

Ahmed Medhoune

Conseiller communal de Saint-Josse-ten-Noode

Yasmina Nekhoul

Conseillère communale de Saint-Gilles

Dominique Netens

Conseillère communale de Braine-le-Château

Jérôme Toussaint

Conseiller communal d'Uccle

Anneleen Van den Houte

Conseillère communale de Dilbeek

Hediye Yigit

Conseillère communale d'Anderlecht

Etienne Schouppe

Administrateur de Farys

Jean Vandecasteele

Administrateur de Farys

Secrétaire

Ir. Karl Mot

Secrétaire général

COMMISSAIRE-REVISEUR

RSM InterAudit

GESTION JOURNALIÈRE

CONSEIL DE GÉRANCE

Président

Yvan Mayeur

Bourgmestre de Bruxelles

Vice-Président

Jacques Oberwoits

Conseiller communal de Bruxelles

Administrateurs délégués

Cathy Marcus

Echevine de Saint-Gilles

Oscar Dubru

Conseiller communal d'Anderlecht

Secrétaire

Ir. Karl Mot

Secrétaire général

DIRECTION

Directeur général

Christiane Franck

Secrétaire général

Ir. Karl Mot

Directeur Production et Grands Ouvrages

Ir. Alain De Lombaert

Directeur Etudes – Logistique – Laboratoire

Ir. Olivier Broers

Directeur Réseaux

Ir. Olivier Lagneau

COMITÉS DE CONCERTATION RÉGIONAUX

Pour assurer une meilleure représentativité de toutes les communes associées, des Comités de concertation Régionaux se réunissent 4 fois par an.

Ils sont chargés d'examiner certaines problématiques spécifiques à leurs régions respectives, d'en analyser les diverses facettes et d'en constituer une synthèse. Ils peuvent également être consultés par le Conseil d'Administration sur des questions de nature régionale. Leurs membres assurent également le relais entre VIVAQUA et chacune de ses communes associées.

Le Directeur général et le Secrétaire général de VIVAQUA participent aux réunions.

COMITÉ DE CONCERTATION RÉGIONAL BRUXELLOIS

Président

Jacques Oberwoits

Conseiller communal de Bruxelles

Vice-Président

Romain De Reusme

Conseiller communal d'Ixelles

Membres

Josiane De Kock

Conseillère communale de Jette

Mustafa Ulusoy

Conseiller communal d'Anderlecht

Frédéric Lambin

Conseiller communal d'Auderghem

Christian De Beco

Conseiller communal d'Etterbeek

Georges Pollet

Conseiller communal d'Evere

Pierre Lardot

Conseiller communal d'Ixelles

Joëlle Petit

Conseillère communale de Ganshoren

Jean-Louis Willems

Conseiller communal de Koekelberg

Gérardine Bastin

Conseillère communale de Molenbeek-Saint-Jean

Saïd Ahruil

Echevin de Saint-Gilles

Touria Laaraj

Conseillère communale de Saint-Josse-ten-Noode

Burim Demiri

Conseiller communal de Schaerbeek

Chantal Dubocbage

Conseillère communale de Berchem-Sainte-Agathe

Daniel Hublet

Conseiller communal d'Uccle

Jean-Manuel Cisey

Echevin de Watermael-Boitsfort

Ariane Calmeyn

Conseillère communale de Woluwe-Saint-Lambert

Alexandre Pirson

Conseiller communal de Woluwe-Saint-Pierre

Yvan Mayeur

Bourgmestre de Bruxelles

Secrétaire

Nathalie Van Remoortel

SUJETS ABORDÉS

Février

L'entrepreneur unique.

Juin

Les benchmarkings de VIVAQUA.

Octobre

La qualité de l'eau distribuée.

Décembre

Contrôle des installations intérieures des bâtiments et impact de l'utilisation de l'eau de pluie

COMITÉ DE CONCERTATION RÉGIONAL FLAMAND

Président

Francis Vermeiren

Bourgmestre de Zaventem

Vice-Président

Stijn Quaghebeur

Echevin de Dilbeek

Membres

Marc Vettori

Echevin de Drogenbos

Koen Van Roey

Conseiller communal de Kortenberg

Guillaume von Wintersdorff

Conseiller communal de Kraainem

Lucien Wauters

Echevin de Sint-Pieters-Leeuw

Wim Desloovere

Conseiller communal de Zaventem

Annick Hus

Conseillère communale de Tervuren

Jusqu'au 12 février 2015

Michel Leclaire

Conseiller communal de Wezembeek-Oppem

Jusqu'au 1er octobre 2015

Damien Thiéry

Bourgmestre de Linkebeek

Annie Berckmans

Conseillère communale de Steenokkerzeel

Willy De Schouwer

Conseiller communal de Machelen

Jelle Dewilde

Conseiller communal de Grimbergen

Anja Deridder

Conseillère communale de Halle

Jan Erkelbout

Conseiller communal de Dilbeek

Saba Parsa

Conseillère communale de Sint-Genesius-Rode

Lander Piccart

Conseiller communal de Merchtem

Jusqu'au 12 février 2015

Jan Verhasselt

Conseiller communal de Wemmel

Christine Tinlot

Conseillère communale de Tervuren

A partir du 28 mai 2015

Chantal Mostaert

Conseillère communale de Merchtem

A partir du 28 mai 2015

Olivier Mingers

Conseiller communal de Wezembeek-Oppem

A partir du 17 décembre 2015

Secrétaire

Geert Dekegel

SUJETS ABORDÉS

Février

Structure des réseaux de production, distribution et assainissement.

Mai

IWVB – le point de la situation.

Octobre

Actualité:

- la nouvelle structure tarifaire en Flandre
- le futur des communes flamandes au sein de VIVAQUA: le point.

Décembre

Contrôle des installations intérieures des bâtiments et impact de l'utilisation de l'eau de pluie.

COMITÉ DE CONCERTATION RÉGIONAL WALLON

Président

Francis Wingelinckx

Conseiller communal de Waterloo

Vice-Président

Vincent Scourneau

Bourgmestre de Braine-l'Alleud

Membres

Patricia Piron

Conseillère communale de Braine-le-Château

Gérard Hancq

Echevin de Waterloo

Secrétaire

Ingrid Van Brussel

SUJETS ABORDÉS

Février

L'entrepreneur unique.

Juin

Les benchmarkings de VIVAQUA.

Octobre

La qualité de l'eau distribuée.

Décembre

Contrôle des installations intérieures des bâtiments et impact de l'utilisation de l'eau de pluie.

PRÉSENCES

CONSEIL DE GÉRANCE

(24 RÉUNIONS)

Yvan Mayeur	22/24
Jacques Oberwoits	24/24
Cathy Marcus	22/24
Oscar Dubru	24/24

Pourcentage présences 96%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(11 RÉUNIONS)

Yvan Mayeur	9/11
Jacques Oberwoits	11/11
Cathy Marcus	11/11
Oscar Dubtru	11/11
Francis Vermeiren	11/11
Francis Wingelinckx	11/11
Vincent Scourneau	3/11
Martial Dewaels	11/11
Christina Karkan	10/11
Alain Desthexe	9/11
Ahmed Bairouk	2/2
Jonathan Biermann	8/11
David Cordonnier	11/11
Romain De Reusme	11/11
Victoria de Vigneral	11/11
Luc Deconinck	10/11
Anja Deridder	11/11
Pierre Dewaels	10/11
Touria Laaraj	11/11
Abdullah Mohammad	11/11
Philippe Pivin	9/11
Stijn Quaghebeur	9/11
Vincent Vanhalewyn	11/11
Mohamed Echouel	10/11
Annick Sommer	5/5
Gérardine Bastin	9/9
Abdelmalek Talhi	5/6

Pourcentage présences 91%

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

(8 RÉUNIONS)

Jean-Pierre De Keyn	6/8
John Buyani	8/8
Alexandra De Roose	7/8
Burim Demiri	0/8
Bart Dewandeleer	4/8
Naima Maâti	8/8
Ahmed Medhoune	4/8
Yasmina Nekhoul	6/8
Dominique Netens	7/8
Jérôme Toussaint	7/8
Anneleen Van den Houte	8/8
Hediye Yigit	8/8
Etienne Schouppe	4/8
Jean Vandecasteele	7/8

Pourcentage présences 75%

COMITÉ RÉGIONAL BRUXELLOIS

(4 RÉUNIONS)

Jacques Oberwoits	3/4
Romain De Reusme	3/4
Mustafa Ulusoy	2/4
Frédéric Lambin	3/4
Chantal Dubocage	3/4
Yvan Mayeur	0/4
Christian De Beco	3/4
Georges Pollet	0/4
Joëlle Petit	4/4
Josiane De Kock	4/4
Jean-Louis Willems	0/4
Gérardine Bastin	4/4
Saïd Ahruil	0/4
Touria Laaraj	2/4
Burim Demiri	0/4
Daniel Hublet	4/4
Jean-Manuel Cisey	4/4
Ariane Calmeyn	2/4
Alexandre Pirson	0/4
Pierre Lardot	0/4

Pourcentage présences 51%

COMITÉ RÉGIONAL FLAMAND

(4 RÉUNIONS)

Francis Vermeiren	2/4
Marc Vettori	3/4
Koen Van Roey	3/4
Guillaume von Wintersdorff	3/4
Wim Desloovere	1/4
Annick Hus	0/1
Christine Tinlot	2/3
Michel Leclaire	2/3
Olivier Mingers	1/1
Stijn Quaghebeur	3/4
Damien Thiéry	1/4
Annie Berckmans	1/4
Willy De Schouwer	2/4
Jelle Dewilde	3/4
Anja Deridder	4/4
Jan Erkelbout	4/4
Lucien Wauters	4/4
Parsa Saba	2/4
Lander Piccart	0/1
Chantal Mostaert	2/3
Jan Verhasselt	4/4

Pourcentage présences 65%

COMITÉ RÉGIONAL WALLON

(4 RÉUNIONS)

Francis Wingelinckx	4/4
Vincent Scourneau	2/4
Gérard Hancq	4/4
Patricia Piron	4/4

Pourcentage présences 88%



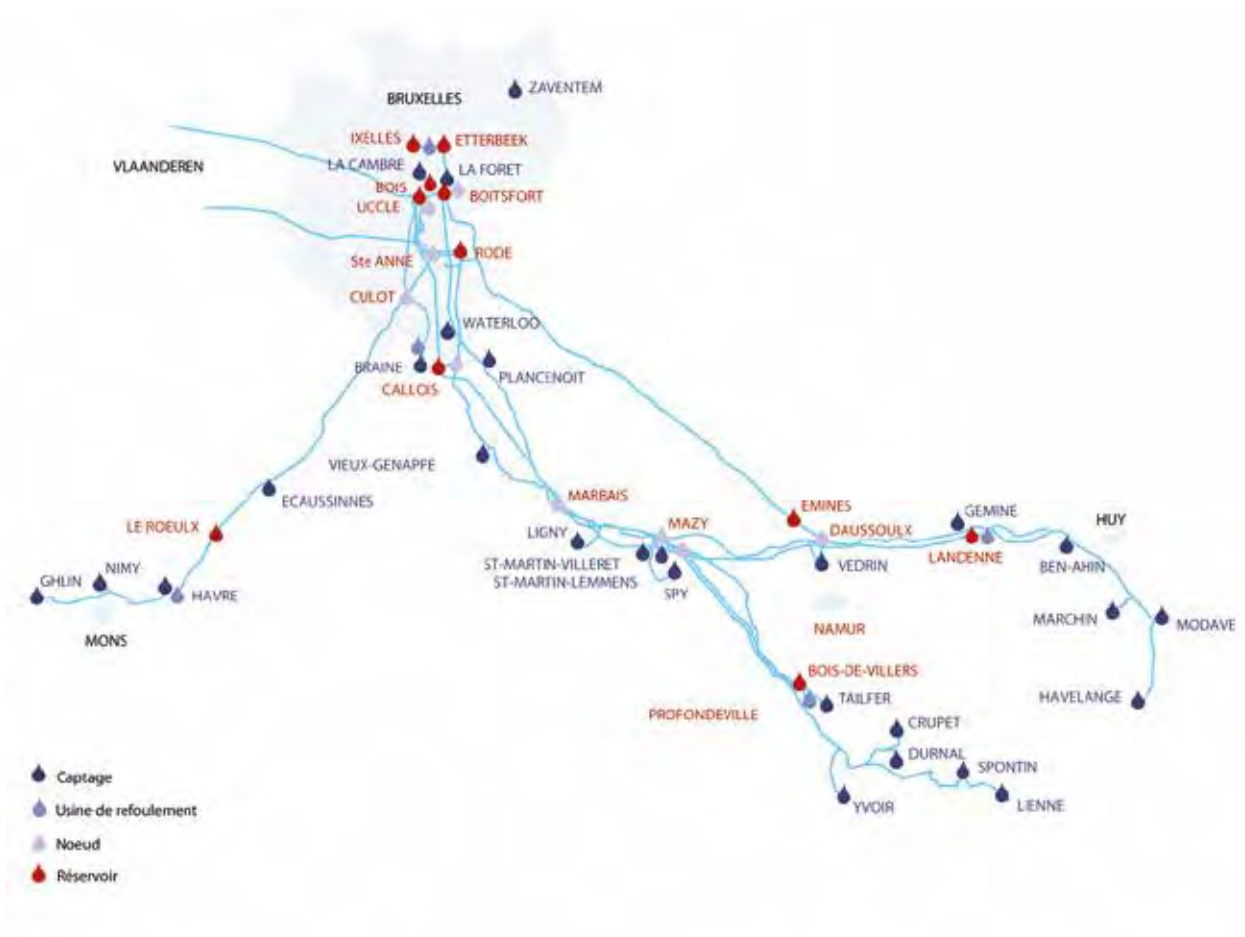


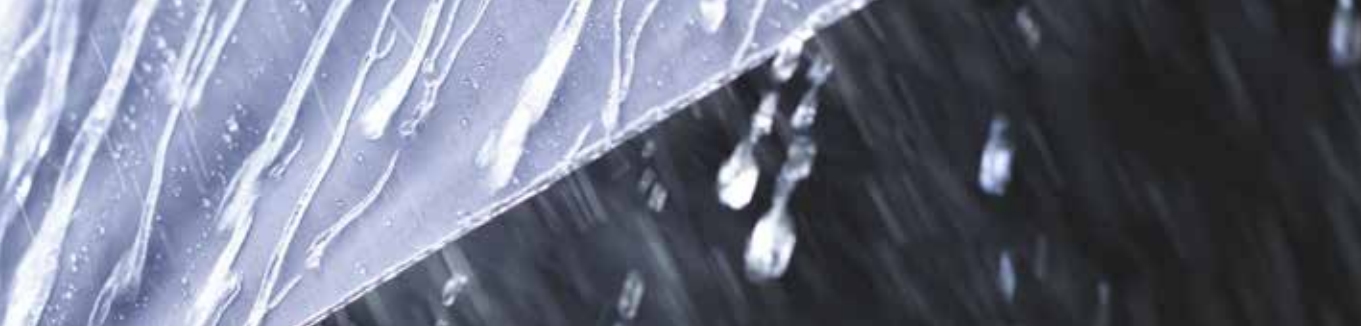
TABLEAUX

ET CHIFFRES

TABLEAUX ET CHIFFRES

PRODUCTION ET FOURNITURES





PRODUCTION PAR SOUS-BASSIN EN M³

EAU SOUTERRAINE EN M³

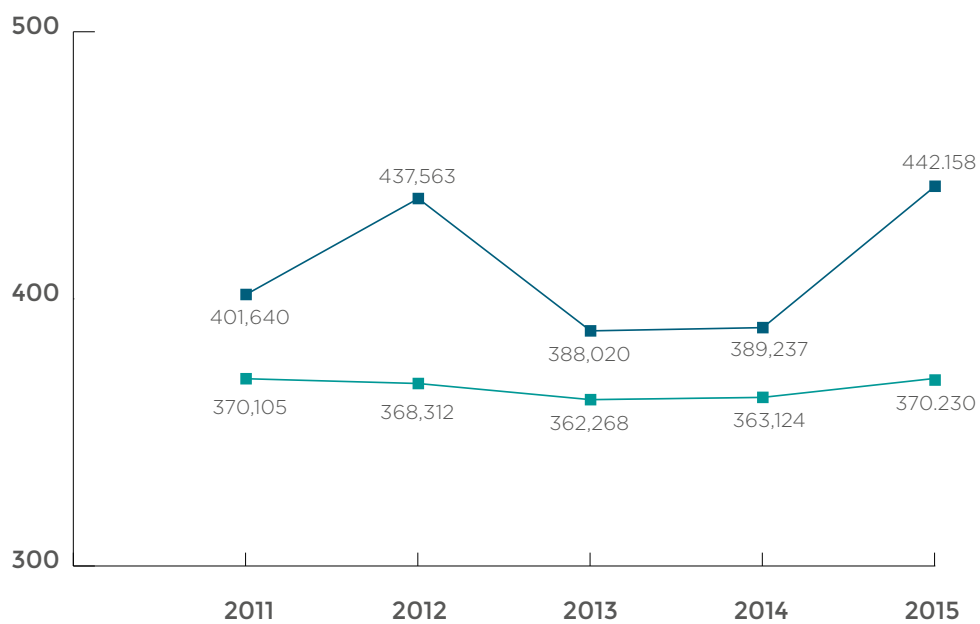
			2014	2015
Région wallonne	Meuse aval	Modave	20.823.633	13.571.670
		Marchin	2.791.753	1.108.570
		Havelange	719.743	917.961
		Ben-Ahin	2.239.420	1.414.890
		Gemine	56.678	21.585
			26.631.227	17.034.676
Région wallonne	Meuse amont	Vedrin	9.157.256	9.224.354
		Spontin	5.612.591	7.299.237
		Lienne	2.329.860	2.309.757
		Crupet-Durnal	4.706.863	5.153.993
		Yvoir	2.330.034	2.285.711
			24.136.604	26.273.052
Région wallonne	Haine	Mons - Ghlin	3.803.922	4.231.301
		Mons - Havré	4.355.544	4.425.636
		Mons - Nimy	11.411.277	11.473.901
			19.570.743	20.130.838
Région wallonne	Dyle-Gette	Plancenoît	579.700	993.376
		Vieux-Genappe	0	22.610
			579.700	1.015.986
Région wallonne	Sambre	Ligny	336.260	1.014.540
		St-Martin-Lemmens	0	187.369
		St-Martin-Villeret	545.220	680.130
		Spy	1.167.577	1.131.082
			2.049.057	3.013.121
Région wallonne	Senne	Braine-l'Alleud	7.504.198	7.090.139
		Waterloo	1.744.598	1.394.417
		Ecaussinnes	776.130	1.849.370
			10.024.926	10.333.926
Région bruxelloise	Senne	Bois de la Cambre	316.795	311.370
		Forêt de Soignes	1.823.639	1.774.773
			2.140.434	2.086.143
Région flamande	Dyle & Senne	Zaventem	191.760	200.189
			191.760	200.189
CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE			85.324.451	80.087.931
EAU DE SURFACE				
Région wallonne	Meuse amont	Tailfer	47.102.300	55.540.800
CAPTAGE D'EAU DE SURFACE			47.102.300	55.540.800
PRODUCTION TOTALE			132.426.751	135.628.731

FOURNITURES EN M³

	2014	2015
Réseau VIVAQUA alimenté en direct ou via l'IWVB		
Brussels Airport	447.286	513.254
Dilbeek	2.381.214	2.380.214
Drogenbos	423.126	417.219
Kraainem	651.314	658.202
Linkebeek	244.752	228.091
Merchtem (Hamme)	25.465	29.319
Steenokkerzeel	272.653	281.992
Wezembeek-Oppem	673.427	689.926
Zaventem	1.711.717	1.792.504
Sint-Pieters-Leeuw	1.550.835	1.556.560
Sous-total réseau VIVAQUA	8.381.789	8.547.281
Associées pour lesquelles VIVAQUA assure la prestation de service		
via HYDROBRU	68.744.760	68.314.103
via IWVB	5.706.940	5.774.450
Sous-total associées	74.451.700	74.088.553
Communes et organismes clients		
AIEC	36.008	36.227
AIEM	91.822	99.632
CILE	1.266.268	2.008.626
IECBW	5.084.044	5.106.622
IWVB-Beersel	644.108	733.470
IDEA	11.816	26.359
SWDE	11.014.050	11.402.437
Farys	31.535.519	33.056.187
De Watergroep	14.028	16.938
Sous-total clients	49.697.663	52.486.498
Divers	9.079	11.562
TOTAL GENERAL	132.540.231	135.133.894



EVOLUTION DES FOURNITURES (EN M³/JOUR)



■ pointe hebdomadaire
■ moyenne journalière

EVOLUTION DE LA PRODUCTION (EN M³/AN)

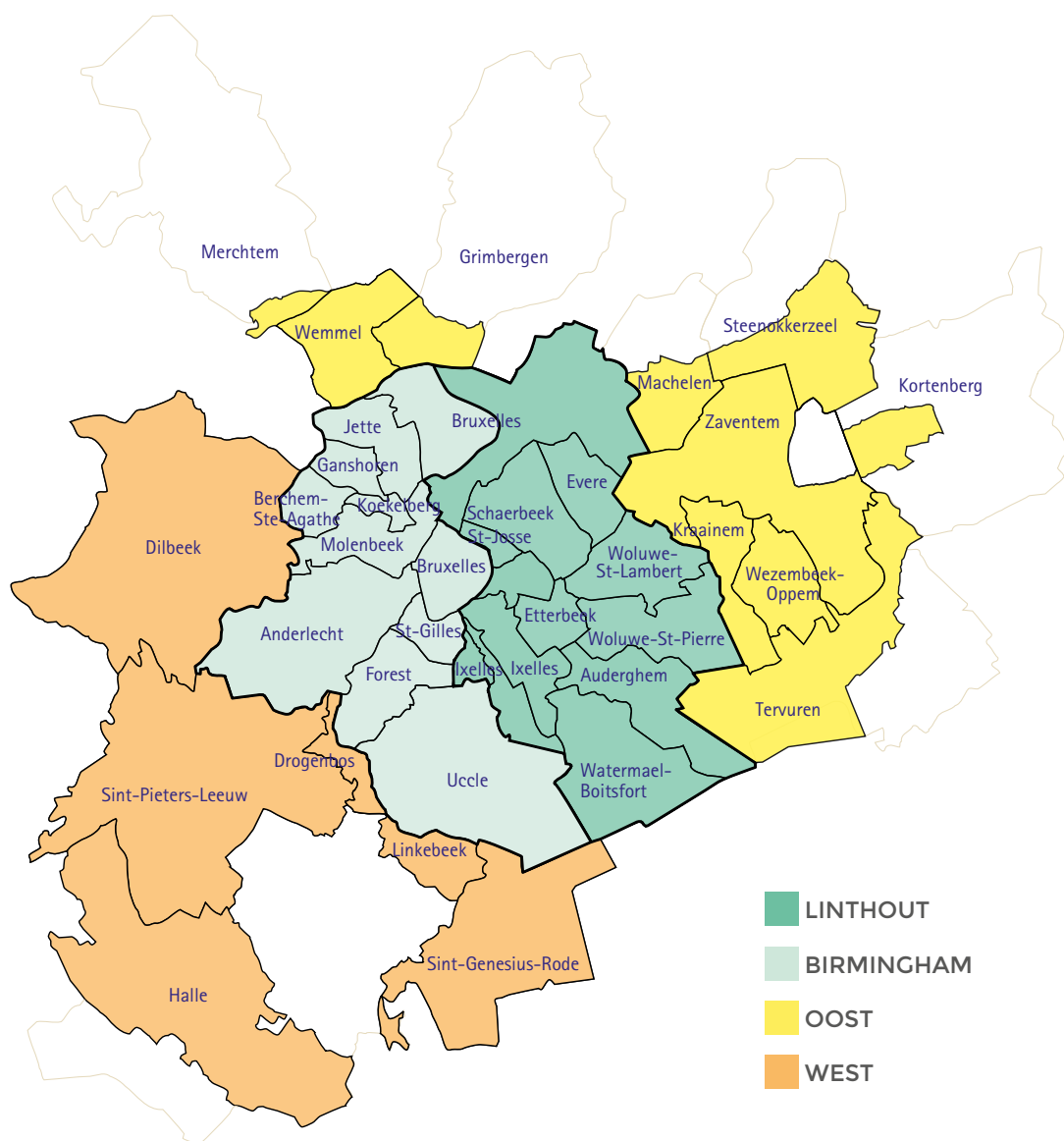
2011	2012	2013	2014	2015
137.568.260	135.394.635	132.649.801	132.426.751	135.628.731

ANALYSES EFFECTUÉES

	Nombre d'échantillons	Nombre d'analyses	
PRODUCTION			
Captages souterrains	1.681	39.190	
Conduites	85	314	
Réservoirs	784	33.537	
Rivières	53	5.945	
Usines	998	42.383	
DISTRIBUTION			
Services internes (VIVAQUA)*	645	2.855	
Région de Bruxelles-Capitale	876	23.061	
Région flamande	440	13.572	
<i>*Contrôles plomb, enquêtes,...</i>			
	Contrôles chez les abonnés	Infiltrations	Pose conduites
Région de Bruxelles-Capitale			
Nombre d'échantillons	85	62	338
Nombre d'analyses	1.697	845	2.702
Région flamande			
Nombre d'échantillons	22	20	169
Nombre d'analyses	358	279	1.352
CLIENTS			
	Clients	Station d'épuration de Bruxelles Sud	
Eaux usées			
Nombre d'échantillons	115	1.081	
Nombre d'analyses	824	9.172	
Autres types d'eaux			
Nombre d'échantillons	1.491	-	
Nombre d'analyses	34.478	-	
	Station d'épuration Nord	Station d'épuration Modave	
Eaux usées			
Nombre d'échantillons	655	8	
Nombre d'analyses	5.244	39	
	IECBW	INASEP	
Eau potable			
Nombre d'échantillons	918	228	
Nombre d'analyses	28.105	32.541	



DISTRIBUTION



BIRMINGHAM

rue de Birmingham 120
1070 Bruxelles
tél. 02 558 31 00

LINTHOUT

rue de Linthout 41
1030 Bruxelles
tél. 02 739 52 25

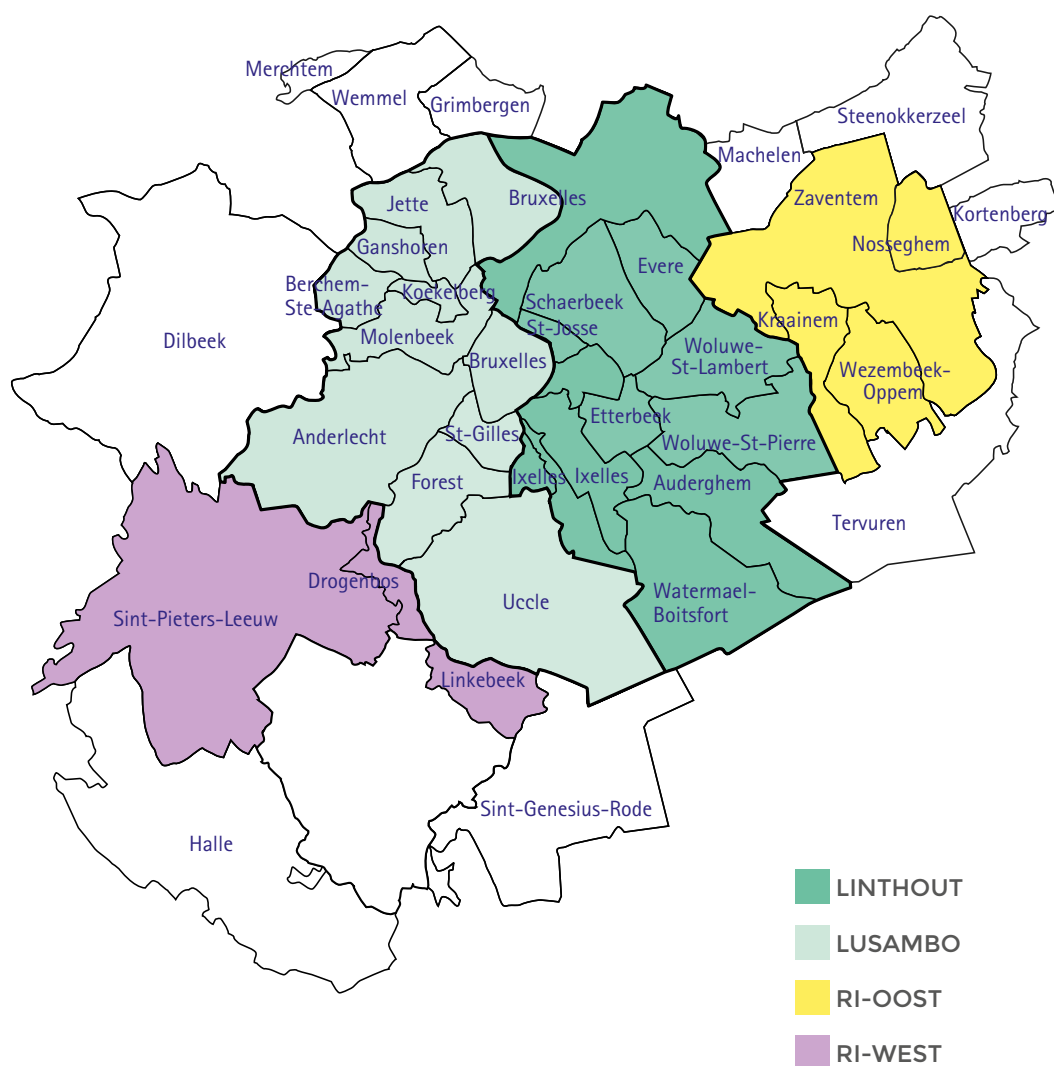
OOST

J.B. Devlemincklaan 59
1930 Zaventem
tél. 02 711 56 67

WEST

Alsembergsesteenweg 5A
1600 Sint-Pieters-Leeuw
tél. 02 363 34 11

ASSAINISSEMENT



LUSAMBO

Rue Lusambo 21-23
1190 Forest
tél. 02 334 37 76

LINTHOUT

Rue de Linthout 41
1070 Bruxelles
tél. 02 739 54 39

RI-OOST

J.B. Devlemincklaan 59
1930 Zaventem
tél. 02 711 56 67

RI-WEST

Alsembergsesteenweg 5A
1600 Sint-Pieters-Leeuw
tél. 02 363 34 11

DISTRIBUTION

	Conduites mères en m	Branchements	Compteurs	Logements
Région de Bruxelles-Capitale				
Communes affiliées à HYDROBRU	2.322.735	205.857	342.184	625.105
Région flamande				
Réseau VIVAQUA	317.839	13.578	14.964	18.364
Brussels Airport	58.081	245	251	990
Kraainem	87.239	4.529	5.076	6.170
Linkebeek	33.585	1.807	1.843	2.223
Steenokkerzeel	53.207	2.414	2.675	2.930
Wezembeek-Oppem	85.727	4.583	5.119	6.051
Communes affiliées à l'IWVB*	1.400.275	70.607	83.807	105.222
Sous-total	1.718.114	84.185	98.771	123.586
Région wallonne				
Autres abonnés	0	10	10	9
Sous-total	0	10	10	9
Chantiers itinérants (cols de cygne)	0	0	16	288
TOTAL	4.040.849	290.052	440.981	748.988

* les réseaux des communes de Dilbeek, Drogenbos, Merchtem (Hamme), Sint-Pieters-Leeuw et Zaventem (sauf Nossegem) sont la propriété de VIVAQUA

TRAVAUX DE DISTRIBUTION

CONDUITES MÈRES POSÉES (EN M)

Nouvelles poses (nouveaux lotissements, rues non équipées,...)	12.057
Poses en réseaux existants	51.773
Abandons d'anciennes conduites	40.064
Situation fin 2015	4.040.849
Situation fin 2014	4.017.083

RACCORDEMENTS (NOMBRE)

Remplacements	4.278
Nouveaux raccordements	1.050
Suppressions	328
Situation fin 2015	290.052
Situation fin 2014	289.330

COMPTEURS (NOMBRE)

Remplacements	22.555
Nouveaux compteurs	10.389
Suppressions	2.058
Situation fin 2015	440.981
Situation fin 2014	432.650

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (RÉPARTITION PAR NATURE) EN MÈTRES

	2011	2012	2013	2014	2015
Acier	1.710.582	1.696.912	1.579.603	1.574.463	1.568.328
Fonte grise	826.035	778.360	717.295	689.703	662.285
Fonte nodulaire	763.994	806.712	843.928	877.167	898.271
Asbeste ciment	188.264	183.520	177.494	174.070	170.208
PVC-PEE	706.051	717.826	681.154	701.680	741.757



EDITEUR RESPONSABLE :

Christiane Franck, VIVAQUA, 17-19 boulevard de l'Impératrice - 1000 Bruxelles

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE COVER :

© Lindsay Zébier - www.idfirst.be

VIVAQUA

UNE EAU POUR LA VIE

ISO 9001
Société Coopérative à Responsabilité Limitée
17-19 boulevard de l'Impératrice - 1000 Bruxelles



VIVAQUA

UNE EAU POUR LA VIE



RAPPORT
FINANCIER
2015

RAPPORT FINANCIER 2015

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2015

p. 2

.....

arrêtés par le Conseil d'Administration en séance du 24/3/2016
vérifiés par le Collège des Commissaires en séance du 21/4/2016
contrôlés par le Commissaire-Réviseur le 21/4/2016

RAPPORT DE GESTION

p. 18

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

p. 26

RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

p. 27

COMPTES ANNUELS

1. BILAN

ACTIFS en € avec décimales	2014	2015
ACTIFS IMMOBILISÉS	739.680.436,40	721.775.172,73
Frais d'établissement	227.666.660,12	217.983.327,14
Immobilisations incorporelles	31.992,13	0,00
Immobilisations corporelles	511.931.704,52	503.747.575,96
Terrains et constructions	470.098.910,39	463.433.010,36
Installations, machines et outillage	3.180.527,98	2.945.392,70
Mobilier et matériel roulant	4.761.825,74	3.906.722,16
Autres immobilisations corporelles	13.256.000,73	14.220.947,84
Immobilisations en cours et acomptes versés	20.634.439,68	19.241.502,90
Immobilisations financières	50.079,63	44.269,63
Entreprises liées - Participations	0,02	0,02
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		
Participations	25.000,00	25.000,00
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	8.466,09	8.466,09
Créances et cautionnements en numéraire	16.613,52	10.803,52
ACTIFS CIRCULANTS	95.326.888,13	115.939.591,24
Créances à plus d'un an	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00
Stocks et commandes en cours d'exécution	12.861.887,73	12.168.302,30
Stocks		
Approvisionnements	8.813.268,65	8.644.893,83
En-cours de fabrication	49.913,73	27.084,14
Commandes en cours d'exécution	3.998.705,35	3.496.324,33
Créances à un an au plus	42.061.654,78	51.129.720,15
Créances commerciales	41.378.741,48	50.523.597,06
Autres créances	682.913,30	606.123,09
Placements de trésorerie	30.550.000,00	43.200.000,00
Autres placements	30.550.000,00	43.200.000,00
Valeurs disponibles	4.479.647,95	4.881.207,40
Comptes de régularisation	5.373.697,67	4.560.361,39
TOTAL ACTIF	835.007.324,53	837.714.763,97

PASSIF en € avec décimales

	2014	2015
CAPITAUX PROPRES	462.799.814,69	471.565.194,64
Capital	540.872,00	540.872,00
Capital souscrit	540.872,00	540.872,00
Primes d'émission	1.987.986,58	1.987.986,58
Plus-values de réévaluation	357.005.785,42	354.485.005,10
Réserves	101.074.948,35	112.402.334,37
Réserve légale	54.087,20	54.087,20
Réserve immunisée	101.020.861,15	112.348.247,17
Subsides en capital	2.190.222,34	2.148.996,59
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	22.010.091,97	22.366.814,90
Provisions pour risques et charges	22.010.091,97	22.366.814,90
Pensions et obligations similaires	7.707.659,96	7.284.000,00
Grosses réparations et gros entretiens	2.278.156,87	3.356.997,76
Autres risques et charges	12.024.275,14	11.725.817,14
DETTES	350.197.417,87	343.782.754,43
Dettes à plus d'un an	261.437.083,86	253.617.143,44
Dettes financières	261.294.777,85	246.501.870,90
Etablissements de crédit	43.311.450,71	38.201.876,74
Autres emprunts	217.983.327,14	208.299.994,16
Dettes Commerciales	134.369,20	7.107.335,73
Fournisseurs	134.369,20	7.107.335,73
Autres dettes	7.936,81	7.936,81
Dettes à un an au plus	83.195.747,26	83.663.123,47
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	17.008.836,11	17.083.351,88
Dettes financières		
Etablissements de crédit	0,00	0,00
Dettes commerciales		
Fournisseurs	24.173.123,38	25.943.511,25
Acomptes reçus sur commandes	13.900.185,79	17.425.704,90
Dettes fiscales, salariales et sociales	14.623.697,91	15.934.003,58
Impôts	9.199.288,28	11.486.106,97
Rémunérations et charges sociales	5.424.409,63	4.447.896,61
Autres dettes	13.489.904,07	7.276.551,86
Comptes de régularisation	5.564.586,75	6.502.487,52
TOTAL PASSIF	835.007.324,53	837.714.763,97

2. COMPTE DE RÉSULTATS

En € avec décimales

	2014	2015
Ventes et prestations	335.062.078,17	309.953.882,96
Chiffre d'affaires	321.162.607,17	292.416.290,58
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	-2.271.515,68	-525.210,61
Production immobilisée	8.919.281,10	7.977.622,46
Autres produits d'exploitation	7.251.705,58	10.085.180,53
Coût des ventes et prestations	-256.215.332,71	-287.996.675,06
Approvisionnements et marchandises	14.055.114,42	13.516.999,95
Achats	13.943.568,41	13.413.143,51
Variation des stocks	111.546,01	103.856,44
Services et biens divers	117.253.455,90	99.708.543,64
Rémunérations, charges sociales et pensions	129.850.099,32	125.815.192,02
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	27.809.790,76	27.437.992,90
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	57.510,61	64.820,38
Provisions pour risques et charges	-52.550.700,55	356.722,93
Autres charges d'exploitation	19.740.062,25	21.096.403,24
Bénéfice d'exploitation (Perte d'exploitation)	78.846.745,46	21.957.207,90
Produits financiers	745.919,73	267.194,92
Produits des immobilisations financières	2.200,00	39,40
Produits des actifs circulants	101.314,79	83.853,89
Autres produits financiers	642.404,94	183.301,63
Charges financières	-11.896.156,96	-11.124.725,57
Charges des dettes	11.818.404,47	11.063.312,64
Autres charges financières	77.752,49	61.412,93
Bénéfice courant avant impôts (Perte courante avant impôts)	67.696.508,23	11.099.677,25
Produits exceptionnels	295.601,03	251.965,32
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	74,88	0,00
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	295.526,15	251.965,32
Autres produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-9.979,81	-24.256,55
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
Réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	9.979,81	24.256,55
Bénéfice de l'exercice avant impôts	67.982.129,45	11.327.386,02

En € avec décimales

	2014	2015
Impôts sur le résultat		
Impôts		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		
Bénéfice de l'exercice	67.982.129,45	11.327.386,02
Bénéfice de l'exercice à affecter	67.982.129,45	11.327.386,02
Affectations et prélèvements		
Bénéfice à affecter	67.982.129,45	11.327.386,02
Bénéfice de l'exercice à affecter	67.982.129,45	11.327.386,02
Affectations aux capitaux propres	-67.982.129,45	-11.327.386,02
A la réserve légale	-	-
Aux autres réserves	67.982.129,45	11.327.386,02
Bénéfice à distribuer	0,00	0,00
Rémunération du capital	0,00	0,00

3. ANNEXES

(En € avec décimales)

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		227.666.660,12
Mutations de l'exercice:		
- Nouveaux frais engagés		
- Amortissements	- 9.683.332,98	
- Autres		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		217.983.327,14
Dont: - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement		
- Frais de restructuration liés aux pensions		217.983.327,14

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de recherche et de développement

Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent		822.653,77
Acquisitions, y compris la production immobilisée		-
Au terme de l'exercice		822.653,77
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		790.661,64
Actés		31.992,13
Au terme de l'exercice		822.653,77
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		0,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	490.096.065,64	18.321.456,26	25.651.958,47
Acquisitions, y compris la production immobilisée	2.398.059,67	1.353.348,42	1.152.145,21
Cessions et désaffectations	-57.524,12	-168.012,79	-435.523,97
Transferts d'une rubrique à une autre	7.033.691,03	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	499.470.292,22	19.506.791,89	26.368.579,71
b) Plus-values			
Au terme de l'exercice précédent	357.005.785,42		
Actées	-2.445.629,00		
Annulées	-75.151,32		
Au terme de l'exercice	354.485.005,10		
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	377.002.940,67	15.140.928,28	20.890.132,73
Actés	13.577.076,05	1.569.778,74	1.998.697,20
Repris car excédentaires			
Annulés	-57.729,76	-149.307,83	-426.972,38
Transferts d'une rubrique à une autre			
Au terme de l'exercice	390.522.286,96	16.561.399,19	22.461.857,55
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice			
(a) + (b) - (c)	463.433.010,36	2.945.392,70	3.906.722,16
dont mobilier et matériel roulant			

	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent		15.440.891,58	20.634.439,68
Acquisitions, y compris la production immobilisée		1.542.062,91	5.640.754,25
Cessions et désaffectations			
Transferts d'une rubrique à une autre			-7.033.691,03
Au terme de l'exercice		16.982.954,49	19.241.502,90
b) Plus-values			
Au terme de l'exercice précédent			
Actées			
Annulées			
Au terme de l'exercice			
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent		2.184.890,85	
Actés		577.115,80	
Repris car excédentaires			
Annulés			
Transferts d'une rubrique à une autre			
Au terme de l'exercice		2.762.006,65	
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice			
(a) + (b) - (c) dont mobilier et matériel roulant		14.220.947,84	19.241.502,90

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres entreprises
Participations			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	0,02	25.000,00	8.466,09
Acquisitions			
Transfert d'une rubrique à l'autre			
Cessions et retraits			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0,02	25.000,00	8.466,09
Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent			16.613,52
Additions			
Remboursements			5.810,00
Autres			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice			10.803,52

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS

	2014	2015
Actions et parts	0,00	0,00
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis:		
- d'un mois au plus		
- de plus d'un mois à un an au plus	30.550.000,00	43.200.000,00

COMPTES DE RÉGULARISATION

Appointements 01/2016 payés en 12/2015	3.510.245,10
Paiement abonnés Zaventem perçus en 2016 et relatifs à 2015	335.717,82
Abonnements revues professionnelles 2016 payés en 2015	97.473,32
Mission Congo - Coût	86.783,73
Comptes d'attente	530.141,42

ETAT DU CAPITAL

	Montants	Nombre d'actions
Capital social		
Capital souscrit		
- au terme de l'exercice :	540.872,00	
Représentation du capital		
1.1. Catégories d'actions		
Partis sociales de type « A »	515.840,00	208.000
Partis sociales de type « B »	25.032,00	14
	540.872,00	

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Provisions sociales	3.263.442,66
Provision pour rénovation des bétons de Tailfer	2.900.828,22
Provision pour litige FARYS (anciennement TMVW)	5.156.124,76
Provision pour litige fiscal	405.421,50

ETAT DES DETTES

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Echéant dans l'année	Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières	17.083.351,88	54.460.208,66	192.041.662,24
Etablissements de crédit	7.400.018,90	15.726.876,74	22.475.000,00
Autres emprunts	9.683.332,98	38.733.331,92	169.566.662,24
Dettes commerciales		7.107.335,73	
Autres dettes		7.936,81	
TOTAL	17.083.351,88	61.575.481,20	192.041.662,24

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
dettes fiscales non échues	11.486.106,97
dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
autres dettes salariales et sociales	4.447.896,61

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Intérêts payés en 2016, relatifs à 2015	702.430,06
Recettes Tiers Travaux Communes Flamandes	543.744,16
Soldes Communaux (Assainissement)	4.839.511,97
Divers	416.801,33

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	2014	2015
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	1.556,00	1.516,00
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	1.553,80	1.513,10
Nombre effectif d'heures prestées	2.201.494,00	2.121.041,00
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	84.409.618,03	83.244.179,13
Cotisations patronales d'assurances sociales	12.322.106,65	11.957.162,03
Autres frais de personnel	9.297.596,08	5.308.851,08
Pensions	23.820.778,56	25.304.999,78
Provisions pour pensions		
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	-9.890.820,39	-423.659,96
Réductions de valeur		
Sur stocks et commandes en cours		
Actées		
Reprises	57.423,71	64.518,38
	0,00	0,00
Sur créances commerciales		
Actées	86,90	302,00
Reprises		
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	5.457.402,64	4.946.755,01
Utilisations et reprises	-58.008.103,19	-4.590.032,08
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	19.424.331,06	20.716.943,92
Autres	315.731,19	379.459,32
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise	0	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	0	0
Nombre effectif d'heures prestées	0	0
Frais pour l'entreprise	0	0

RÉSULTATS FINANCIERS

	2014	2015
Autres produits financiers		
- subsides en capital	638.231,90	183.225,75
- divers	4.173,04	75,88
Autres charges financières	77.752,49	61.412,93

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

	2014	2015
Taxes sur la valeur ajoutée portées en compte		
à l'entreprise (déductibles)	31.219.802,53	26.600.521,12
par l'entreprise	43.732.400,89	39.459.165,21
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
précompte professionnel	26.438.451,42	25.894.515,62
précompte mobilier		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise:

Valeur comptable des actifs gagés	86.521.118,54
-----------------------------------	---------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats:	
- aux administrateurs et gérants	559.863,92
- aux anciens administrateurs et gérants	0,00

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

- Emoluments du (des) commissaire(s):	23.250,00
---------------------------------------	-----------

TUTELLE

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 22/12/1986 sur les intercommunales, la tutelle d'approbation des comptes annuels n'est plus d'application.

L'accord de coopération entre les trois régions du 13/02/2014 organise la tutelle sur VIVAQUA par la Région Bruxelles-Capitale (entrée en vigueur le 01/07/2014).

Deux types de tutelle : tutelle d'annulation, suspension sur les actes du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale et tutelle d'approbation sur les modifications des statuts sociaux, des conventions de fournitures de services avec les communes et Intercommunales, les règles organiques du statut du personnel.

4. BILAN SOCIAL

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

AU COURS DE L'EXERCICE	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.439,3	1.272,8	166,5
Temps partiel	96,1	38,3	57,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1.513,1	1.303,1	210,0
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.017.589	1.784.192	233.397
Temps partiel	103.452	42.474	60.978
Total	2.121.041	1.826.666	294.375
Frais de personnel			
Temps plein	95.607.904,10	84.547.863,78	11.060.040,32
Temps partiel	4.902.288,14	2.012.728,06	2.889.560,08
Total	100.510.192,24	86.560.591,84	13.949.600,40

AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1.553,8	1.339,3	214,5
Nombre d'heures effectivement prestées	2.201.494	1.897.581	303.913
Frais de personnel	106.029.320,76	91.392.115,65	14.637.205,11

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A LA DATE DE CLOTURE	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	1.405	111	1.490,8
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.379	111	1.464,8
Contrat à durée déterminée	24		24
Contrat pour l'exécution d'un travail bien défini	2		2
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	1.248	49	1.286,9
de niveau primaire	658	25	677,7
de niveau secondaire	354	10	362,0
de niveau supérieur non universitaire	165	10	173,0
de niveau universitaire	71	4	74,2
Femmes	157	62	203,9
de niveau primaire	13	5	16,7
de niveau secondaire	63	25	81,8
de niveau supérieur non universitaire	49	27	69,7
de niveau universitaire	32	5	35,7
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	60	0	60,0
Employés	564	82	627,2
Ouvriers	781	29	803,6

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

ENTRÉES	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a produit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	11		11,0
Par type de contrat de travail			
à durée indéterminée	0		0,0
à durée déterminée	11		11,0
pour l'exécution d'un travail bien défini	0		0,0

SORTIES

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	49	2	50
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	28	2	29,0
Contrat à durée déterminée	21	0	21,0
Par motif de fin de contrat			
Pension	18	1	18,8
Chômage avec complément d'entreprise	0	0	
Licenciement	2	0	2,0
Autre motif	29	1	29,2

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE FORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
Nombre de travailleurs concernés	767	42
Nombre d'heures de formation suivies	7.919	506
Coût net pour l'entreprise	727.956,71	46.516,58
dont coût brut directement lié aux formations		
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE MOINS FORMEL OU INFORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
Nombre de travailleurs concernés	67	11
Nombre d'heures de formation suivies	857	176
Coût net pour l'entreprise	78.784,01	16.179,68

5. RÈGLES D'ÉVALUATION

A. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION EN 2015

- Seule une modification est intervenue en 2015: on a isolé du matériel « Télécom-Divers », les acquisitions du matériel radio qui sont amorties sur 10 ans, soit 10% au lieu de 20 et 33,33% antérieurement.

B. TEXTE COORDONNÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'A.R. du 30/1/2001 portant exécution du Code des Sociétés.

ACTIF

Frais d'établissement

Depuis l'exercice 2008, est repris sous cette rubrique le montant nécessaire à la couverture des engagements en matière de pension. Par dérogation à l'article 59 de l'A.R. du Code des Sociétés, le montant repris sous cette rubrique est amorti sur une durée de 30 années, au même rythme que les emprunts contractés afin d'assurer cette couverture.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives à la Station d'épuration de Bruxelles Sud. Elles sont portées à l'actif du bilan à leur coût de revient. Elles sont amorties de façon industrielle linéaire sur la durée de la concession qui est de quinze ans, soit 1/15 chaque année et qui se termine en 2015.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires si facturés dans la même année que l'acquisition, ou à leur coût de revient.

Les installations, outils essentiels pour la poursuite de l'activité de VIVAQUA, sont réévaluées chaque année à leur valeur réelle.

Le taux de réévaluation se calcule en fonction de la moyenne de l'indice santé et de l'indice des prix de la production du marché intérieur. En 2015, la réévaluation de l'immobilisé a été diminuée à raison de 1,66%.

Sur cette réévaluation, le Conseil d'Administration a décidé de pratiquer un amortissement de 2%. Les terrains et les immeubles ayant fait l'objet d'une seule et même acquisition, le principe d'une répartition par moitié entre les deux est d'application pour le calcul desdits amortissements.

Politique d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon industrielle linéaire. Les amortissements sont calculés suivant des taux bien précis.

- Installations (captages, adductions, répartition, réseaux de distribution, immeubles d'exploitation,...) en service : 5%, locaux de secteur : 2%, réseaux assainissement : 3,33%, Siège social : 3,33%.
- Matériel mobile: les acquisitions inférieures à 250 € sont directement prises en charge dans l'année, les acquisitions supérieures à 250 € et inférieures à 625 € sont immobilisées et amorties à 100% tandis que les acquisitions d'une valeur supérieure ou égale à 625 € sont amorties à raison de 20%.
- Matériel de l'Atelier des compteurs: 10%.
- Matériel des Laboratoires: 15%.
- Matériel de la Reprographie: 20% ou 10% en fonction de la durée de vie probable de l'immobilisation.
- Engins de travaux: 33,3% pour les grosses réparations ou aménagements aux engins non neufs, 20% pour dumpers, mini-pelles et engins de tonte et 10% pour tout autre engin.

- Véhicules de transport: 10% pour les camions de 12t et plus, 20% pour les autres véhicules, 33,3% pour les grosses réparations ou aménagements non neufs.
- Outillage: les acquisitions inférieures à 75 € sont directement prises en charge dans l'année, les acquisitions d'une valeur supérieure ou égale à 75 € sont amorties à raison de 20%.
- Mobilier et matériel de bureau: 10%, sauf matériel électrique : 20%.
- Logiciels et matériel informatique: 20%, 25%, 33% ou 100% en fonction de la durée de vie probable de l'immobilisation excepté pour le matériel « infrastructure, bureautique, applications télécom et divers » d'une valeur < à 250 € qui sera pris en charge dans l'année.
- Pièces de rechange des plans d'entretien de la production: 20% .
- Téléphone: 20% pour le matériel de téléphonie, 33,33% pour les Blackberry et GSM et prise en charge dans l'année du matériel « Divers » d'une valeur < à 250 € .
- Appareils électroménagers: 20% .
- Vélos électriques: 100% .

Immobilisations financières

a. Participations et autres titres de portefeuille

Ces immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où apparaît une moins-value ou dépréciation durable.

b. Créances

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où apparaît une moins-value ou dépréciation durable.

Ces immobilisations ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Créances à plus d'un an

Ces créances sont évaluées selon les mêmes règles que les créances reprises en immobilisations financières.

Stocks et commandes en cours d'exécution

L'inventaire est valorisé au prix unitaire moyen pondéré et fait l'objet d'un ajustement permanent en fonction des mouvements de stocks; qu'il s'agisse d'entrées résultant de commandes, de sorties de matériaux ou de tout mouvement d'adaptation du stock.

Si une diminution de valeur économique des biens en stock est constatée, leur valeur comptable sera adaptée au niveau de leur valeur de marché.

Le cas échéant, les commandes en cours d'exécution sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

Une réduction de valeur complémentaire sera opérée s'il convient d'abaisser leur valeur comptable au niveau de leur valeur de réalisation ou de tenir compte des réductions de valeurs qui s'appliqueront comme suit:

- 33% si non mouvementés depuis 3 ans

- 66% si non mouvementés depuis 4 ans
- 100% si non mouvementés depuis 5 ans et plus.

Créances à un an au plus

Ces créances suivent les mêmes règles que les créances reprises en immobilisations financières.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

PASSIF

Capital

Celui-ci se compose actuellement de :

- 208.000 parts sociales nominatives de catégorie « A » souscrites par les communes
- 14 parts sociales nominatives de catégorie « B » souscrites par l'IECBW en 2008.

Provisions et impôts différés

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration procède à un examen complet des provisions constituées antérieurement ou à constituer, en couverture des risques et charges auxquels VIVAQUA est soumise.

Dettes à plus d'un an

Elles comprennent les dettes financières qui sont composées d'emprunts négociés auprès d'organismes belges. Elles font l'objet d'amortissements annuels selon un plan établi lors de la conclusion de l'emprunt et faisant partie intégrante dudit contrat.

A partir de 2008, elles reprennent également la dette contractée en vue de financer les engagements en matière de pension, et ce, en conformité avec les dispositions légales.

Dettes à un an au plus

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes commerciales libellées en euros sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont exprimées en devises étrangères, elles sont converties en euros au cours du jour de l'opération, la différence de change constatée entre le cours et le cours du jour du paiement étant comptabilisée en compte de résultats. A la date de la clôture de l'exercice, elles sont réestimées en fonction du cours de ce jour; seules les pertes de change constatées font l'objet d'une écriture en compte de résultats.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Bilan social

Suite à l'avis de la Commission des Normes Comptables, VIVAQUA a décidé en 2012 d'établir un bilan social.

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil d'Administration fait rapport sur l'exercice 2015 conformément au Code des Sociétés.

1. COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS

1.1. ACTIF

Frais d'établissement

A partir de l'exercice 2008, le montant nécessaire à la couverture des engagements en matière de pension est repris sous cette rubrique. Ce montant s'élève à 255.000.000,00€ et sera amorti au même rythme que l'emprunt l'ayant financé. Le montant amorti en 2015 s'élève à 8.499.999,98€.

Ces frais sont considérés comme des frais de restructuration suite à l'obligation légale imposée aux entreprises publiques de couvrir l'intégralité des engagements de pension précités. Cette disposition impose l'externalisation du fonds de pension du personnel et de leurs ayants droit, fonds auparavant géré au sein de VIVAQUA. L'année 2009 a vu la mise en place de l'OFP Hydralis qui a reçu l'agrément de la CBFA le 23/2/2010.

Depuis l'année 2014, se retrouve également sous cette rubrique le montant relatif aux débiteurs pour le financement de pension. La valeur historique de celui-ci s'élève à 35.499.990,00€ et est amorti sur une durée de 30 ans. L'amortissement 2015 est de 1.183.333,00€.

Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais liés à l'étude de l'exploitation de la Station d'épuration de Bruxelles Sud. Par dérogation au droit comptable, ces frais ne pouvant rejaillir sur les activités de production et de prestation de services de distribution d'eau n'ont fait l'objet d'amortissement qu'à partir du mois de juillet 2000, date de mise en service de la Station. La dotation d'amortissement de l'exercice s'élève à 31.992,13€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles diminuent de 8.184.128,56€. Les investissements de l'année se sont élevés à 12.086.370,46€ dont il y a lieu de déduire la valeur des installations et biens d'équipement cédés et désaffectés (661.060,88€). La dotation d'amortissement de l'exercice s'élève à 17.722.667,79€ dont il y a lieu de déduire 634.009,97€ au titre d'annulation d'amortissements sur les installations cédées ou désaffectées.

Les plus-values de réévaluation ont été diminuées pour un montant de 2.445.629,00€ sur les installations en service et annulées pour un montant de 75.151,32€ suite aux ventes.

La ventilation des immobilisations corporelles est reprise dans l'annexe aux comptes annuels.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Sous cette rubrique, en diminution de 693.585,43 €, figurent essentiellement des matières de consommation concourant à la production d'eau potable, à l'exploitation courante des réseaux communaux et, à l'activité d'assainissement des réseaux d'égouttage communaux qui diminuent de 191.204,41 €. Les travaux en cours d'exécution diminuent de 502.381,02 €.

Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus augmentent de 9.068.065,37 €.

Le total des sommes dues par la clientèle augmente de 9.144.855,58 € sous l'effet de :

- l'augmentation de la dette des clients de 10.559.927,27 € ;
- la diminution des montants restant à facturer de 1.892.789,48 € ;
- l'augmentation des clients douteux de 232.963,85 € ;
- la diminution des acomptes versés auprès de nos fournisseurs, avocats et notaires de 296.728,55 € ;
- la diminution des fournisseurs débiteurs de 6.394,90 € ;
- l'augmentation de la dette des abonnés de 547.877,39 €.

La diminution de 76.790,21 € des autres créances provient des éléments suivants :

- l'augmentation de la TVA étrangère à récupérer de 1.094,19 € ;
- la diminution des débiteurs divers de 77.884,40 €.

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie augmentent de 12.650.000,00 €.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles augmentent de 401.559,45 €.

1.2. PASSIF

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont enregistré une hausse de 8.765.379,95 €, les dettes ont diminué de 6.414.663,44 €.

Capital

Celui-ci est représenté par des parts sociales nominatives de deux catégories :

- 208.000 parts sociales de catégorie « A » ayant chacune une valeur de deux euros quarante-huit centimes (2,48 €) souscrites par les communes ;
- 14 parts sociales de catégorie « B » ayant chacune une valeur de mille sept cent quatre-vingt-huit euros (1.788,00 €) souscrites par l'IECBW en 2008.

Réserves

Elles augmentent de 11.327.386,02 €. Cette augmentation résulte de l'affectation du résultat 2015

Subsides en capital

La diminution de 41.225,75 € provient de la couverture par les subsides de l'amortissement des biens subsidiés.

Provisions et impôts différés

L'augmentation de 356.722,93 € provient de :

- Utilisation de la provision pour réactivation du charbon actif en grains (56.159,11 €);
- Dotation à la provision pour réactivation du charbon actif en grains (1.135.000,00 €);
- Utilisation des provisions sociales (775.000,00 €);
- Dotation aux provisions sociales (735.942,00 €);
- Utilisation de la provision pour rénovation des bétons de Tailfer (780.792,75 €);
- Dotation à la provision pour litige FARYS (anciennement TMVW) (231.390,85 €);
- Dotation aux provisions sociales des heures et congés à récupérer (2.439.000,66 €);
- Utilisation de la provision sociale des heures et congés à récupérer (2.554.420,26 €);
- Reprise de la provision pour charges des pensions liées à la loi Wijninckx (423.659,96 €);
- Dotation à la provision pour litige fiscal (405.421,50 €) .

Dettes à plus d'un an

Cette rubrique comprend des dettes financières résultant des divers emprunts contractés principalement en vue de financer nos investissements ainsi que, depuis 2008, de l'emprunt en vue de financer les engagements de pension.

La diminution de 7.819.940,42 € provient de

- la diminution des dettes financières à raison de 5.109.573,97 € suite au transfert vers la rubrique « Dettes à un an au plus » de la partie de ces dettes échéant en 2016;
- la diminution des dettes de pensions à raison de 9.683.332,98 € suite au transfert vers la rubrique « Dettes à un an au plus » de la partie de ces dettes échéant en 2016;
- l'augmentation des dettes commerciales à raison de 6.972.966,53 € suite au transfert de dettes diverses en provenance des « Dettes à un an au plus ».

Dettes à un an au plus

L'augmentation de 467.376,21 € résulte de

- l'augmentation des dettes commerciales pour 1.770.387,87 €;
- l'augmentation des acomptes reçus sur commande de 3.525.519,11 €;
- l'augmentation des dettes fiscales, salariales et sociales pour 1.310.305,67 €;
- l'augmentation des dettes à plus d'un an échéant dans l'année pour 74.515,77 €;

- la diminution des autres dettes de 6.213.352,21€, comprenant notamment :
 - les soldes des comptes courants en faveur des communes associées en augmentation de 126.738,59€;
 - la diminution des garanties, provisions, cautionnements reçus en numéraire de 3.632,03€;
 - la diminution des autres dettes de 6.336.458,77€ suite au transfert des dettes diverses vers la rubrique « Dettes commerciales à long terme ».

1.3. COMPTE DE RÉSULTATS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation a enregistré une diminution de 56.889.537,56 € par rapport à l'exercice précédent principalement en raison de la diminution du chiffre d'affaires et des reprises de provisions effectuées en 2014.

Ventes et prestations

a) Chiffre d'affaires

VIVAQUA enregistre un chiffre d'affaires de 292.416.290,58€, en diminution de 28.746.316,59€.

Il se compose du :

- produit de la vente de l'eau pour 112.878.715,34€;
- produit de la vente des prestations de services de distribution pour 85.017.908,55€;
- produit de la vente des prestations de services d'assainissement pour 94.519.666,69€.

b) Variation de stocks et commandes en cours

Cette rubrique diminue de 1.746.305,07€. Elle comprend des matières et fournitures, des rémunérations et des charges diverses. Cet ensemble de charges sera transféré vers les comptes adéquats destinés à recevoir ces produits et commandes terminés.

c) Production immobilisée

Cette rubrique enregistre une diminution de 941.658,64€. Elle comprend des matières et fournitures, des rémunérations et des charges diverses.

Cet ensemble de charges est « activé » pour être affecté aux immobilisations corporelles. La contrepartie de ces éléments se trouve dans les rubriques des charges d'exploitation correspondantes.

d) Autres produits d'exploitation

Cette rubrique enregistre une augmentation de 2.833.474,95€. Elle est composée de récupérations de charges diverses et du produit des immeubles mis en location.

Coût des ventes et des prestations

a) Approvisionnements et marchandises

Les achats de l'exercice qui comprennent essentiellement des matériaux mis en consommation directe ou transitant par des comptes de stock ont diminué de 538.114,47 €, ce qui est dû :

- à une diminution des achats de marchandises et de réactifs de 530.424,90 € ;
- à une augmentation de variation des stocks de 7.689,57 €.

b) Services et biens divers

La diminution de cette rubrique de 17.544.912,26 € est principalement due à un recours moindre à la sous-traitance pour des travaux de prestations de services d'assainissement en raison d'une diminution de l'activité.

c) Rémunérations, charges sociales et pensions

La diminution de cette rubrique de 4.034.907,30 € résulte de :

- la diminution des charges globales du personnel de 1.165.438,90 € ;
- la baisse des cotisations patronales d'assurances sociales de 364.944,62 € ;
- la diminution des autres frais de 372.022,01 € ;
- l'accroissement de la charge des frais de restructuration liés aux pensions, soit 1.484.221,22 € ;
- la diminution des provisions pour pécules de vacances de 3.616.722,99 €.

d) Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Cette rubrique, en diminution de 371.797,86 €, comprend essentiellement la dotation d'amortissements des immobilisations corporelles ainsi que, et ce depuis 2005, d'un amortissement de la réévaluation des immobilisés.

Ce dernier s'élève à 3.544.850,05 € pour 2015.

Depuis 2010, se retrouve également l'amortissement des frais de restructuration liés aux pensions qui s'élève à 8.499.999,98 €. Depuis 2014, suite au transfert des débiteurs pour fonds de pension en frais d'établissement, un montant complémentaire de 1.183.333 € a été amorti.

e) Réduction de valeur sur stocks

Cette rubrique a fait l'objet d'une dotation de 64.518,38 € essentiellement due à des mouvements moins fréquents d'articles de stock. Les dotations aux réductions de valeur résultent d'une décision de la Direction de réduire la valeur des stocks suite à l'obsolescence de certains articles.

f) Provisions pour risques et charges

Cette rubrique d'un montant de 356.722,93 € résulte de la différence entre

- les dotations aux provisions (4.946.755,01 €)
 - pour la réactivation du charbon actif en grains à Tailfer (1.135.000,00 €) ;
 - pour les provisions sociales (735.942,00 €) ;
 - pour litige fiscal (405.421,50 €) ;
 - pour le litige FARYS (anciennement TMW) (231.390,85 €) ;
 - pour heures et congés à récupérer (2.439.000,66 €)
- et l'utilisation et la reprise des provisions antérieurement constituées à savoir (4.590.032,08 €)

- les provisions sociales (775.000,00 €) ;
- la provision pour la réactivation du charbon actif en grains (56.159,11 €) ;
- la provision pour heures et congés à récupérer (2.554.420,26 €) ;
- la provision pour frais liés aux pensions (423.659,96 €) ;
- la provision pour rénovation des bétons de Tailfer (780.792,75 €).

g) Autres charges d'exploitation

Cette rubrique d'un montant de 21.096.403,24 € comprend les précomptes immobiliers, les redevances sur les prises d'eaux potabilisables et diverses autres charges d'exploitation.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS

Produits financiers

Ils diminuent de 478.724,81 €. Ils se composent principalement d'amortissements de subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (183.225,75 €). Ils se composent également du résultat des placements de trésorerie, soit 83.853,89 € et de divers autres produits financiers.

Charges financières

Cette rubrique diminue de 771.431,39 €. La charge des dettes comprend les intérêts des emprunts contractés par VIVAQUA pour financer ses investissements ainsi que, depuis 2009, la charge des intérêts de l'emprunt destiné à couvrir les engagements en matière de pension.

Produits exceptionnels

Ils diminuent de 43.635,71 €. Ils se composent de plus-values réalisées lors de la vente d'actifs immobilisés.

Charges exceptionnelles

Cette rubrique augmente de 14.276,71 €. Elles se composent essentiellement des moins-values réalisées lors de la vente d'actifs immobilisés.

1.4. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

Le résultat positif de 11.327.386,02 € est affecté comme suit :

- réserve immunisée affectée aux investissements pour 11.327.386,02 €;

2. ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Le Conseil d'Administration s'en réfère au rapport d'activités présenté.

3. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS VIVAQUA EST CONFRONTÉE

Pour garantir la continuité et la qualité de l'approvisionnement en eau, VIVAQUA a pratiqué, dès sa création, une politique de protection de ses captages de façon à tendre vers l'élimination de tout risque de pollution. Cette politique, par ailleurs obligatoire depuis quelques années en Région wallonne, continue à porter ses fruits.

Le réseau de conduites d'adduction des eaux vers les réservoirs de la Région bruxelloise peut présenter un risque potentiel suite, par exemple, à des ruptures causées ou non par des tiers ou encore à des accidents qui peuvent mettre en péril la potabilité de l'eau. Là encore, d'importantes mesures de protection sont prises afin de diminuer le risque au maximum.

4. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Compte tenu des relations contractuelles entre VIVAQUA et Hydralis, la baisse actuelle des marchés financiers pourrait avoir une influence significative sur les montants à verser par VIVAQUA dans la couverture de la charge des pensions si cette situation devrait perdurer jusqu'au 31 décembre 2016.

5. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE VIVAQUA

La fusion entre les intercommunales VIVAQUA et HYDROBRU devrait se réaliser au cours de l'exercice 2016. Un rapport de fusion a été établi dans ce sens.

6. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aucun montant relatif à la recherche et au développement n'est comptabilisé à l'actif du bilan. Aucune autre mention à ce sujet ne présente d'importance significative.

7. SUCCURSALES

Sans objet.

8. JUSTIFICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Sans objet. VIVAQUA n'affiche aucune perte reportée ni aucune perte au cours des 2 exercices qui précèdent.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre d'une gestion prudente de ses engagements financiers, VIVAQUA a recours à des instruments de couverture de taux d'intérêts. Ces produits financiers portent sur des montants nominaux et des durées ne dépassant en aucun cas le montant nominal et la durée des emprunts sous-jacents.

VIVAQUA ne prend de ce fait aucun risque spéculatif sur lesdits instruments, justifiant ainsi l'absence de comptabilisation en mark-to-market.

Le Conseil d'Administration vous propose d'approuver les comptes annuels après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire-Réviseur ainsi que celui du Collège des Commissaires.

Fait à Bruxelles, le 24/03/2016

Pour le Conseil,

Yvan MAYEUR

Président

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de rendre compte à l'Assemblée générale de la manière dont nous avons exercé le mandat de surveillance dont nous sommes chargés en vertu des stipulations de l'article 14 de la loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales.

Ayant, comme à l'accoutumée, orienté nos investigations vers les processus de gestion prévisionnelle, nous pouvons affirmer que le système de maîtrise des coûts mis en place garantit la fiabilité des estimations.

Nous sommes également restés attentifs à l'évolution semestrielle des comptes d'exploitation des activités de production, de distribution et d'assainissement de l'eau.

A l'occasion des examens que nous avons pratiqués, nous avons obtenu de la part des responsables comptables toutes les explications relatives à nos besoins d'informations.

Une de nos séances a eu comme objet la future évolution du Contrôle interne vers un contrôle de gestion, outil essentiel dans la gestion des magasins. Il s'agit d'un instrument indispensable pour structurer et organiser les contrôles et pour participer au suivi de la réalisation des objectifs de VIVAQUA. La séance a été suivie d'une visite de l'Usine de Tailfer, où VIVAQUA transforme l'eau brute de la Meuse en eau potable et assure ainsi plus d'un tiers de sa production totale.

Une autre séance a été consacrée à un exposé sur le système de la cartographie des réseaux, qui permet une gestion efficace et précise des réseaux de même qu'un archivage centralisé de toutes les informations disponibles. La cartographie se trouve ainsi au centre d'une multitude d'activités, telles que la modélisation des réseaux, les simulations hydrauliques, ... Ensuite le Collège a visité le captage de Modave, un des plus importants captages d'eau souterraine de Belgique.

Nos travaux nous ont confortés dans notre conviction que les comptes annuels sont établis dans le respect de la législation et reflètent fidèlement la situation comptable, financière et patrimoniale de l'entreprise.

Une lecture attentive du rapport de gestion qui vous est adressé par le Conseil d'Administration nous a, par ailleurs, confirmé que ce document synthétise clairement l'activité de VIVAQUA au cours de l'exercice considéré.

En conséquence, nous n'avons aucune objection à formuler quant à l'approbation des documents et des comptes qui vous sont soumis par le Conseil d'Administration.

Le Collège des Commissaires

RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS - OPINION SANS RESERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 837.714.763,97 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 11.327.386,02 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier

le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi et concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Bruxelles, le 21 avril 2016

LE COMMISSAIRE,

**RSM INTERAUDIT SCRL,
représentée par**

**PIERRE WARZEE
Associé**

**KARINE MORRIS
Associée**

VIVAQUA

UNE EAU POUR LA VIE

ISO 9001

Société Coopérative à Responsabilité Limitée
17-19 boulevard de l'Impératrice - 1000 Bruxelles

